

RAIFFEISEN



2023

Rapport de gestion
Raiffeisen Suisse

Avant-propos	2
---------------------------	----------

Rapport d'activité

Résultat annuel réjouissant	6
– Compte de résultat	6
– Bilan	9
– Opérations hors bilan	11

Rapport de rémunération	11
--------------------------------------	-----------

Comptes annuels

Bilan de Raiffeisen Suisse	14
---	-----------

Compte de résultat de Raiffeisen Suisse	15
--	-----------

Proposition relative à l'emploi du bénéfice	16
--	-----------

Etat des capitaux propres	17
--	-----------

Annexe	18
---------------------	-----------

– Société, forme juridique, siège	18
– Commentaires relatifs à la gestion des risques	18
– Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur	24
– Evaluation des couvertures	25
– Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting	26
– Principes de comptabilisation et d'évaluation	28

Informations relatives au bilan	34
--	-----------

1 – Opérations de financement de titres (actifs et passifs)	34
2 – Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que créances compromises	35
3 – Opérations de négoce	36
4 – Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	37
5 – Immobilisations financières	38
6 – Participations	39
7 – Immobilisations corporelles	40
8 – Valeurs immatérielles	40
9 – Autres actifs et passifs	41
10 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	41
11 – Institutions de prévoyance	41

12 – Produits structurés émis	43
13 – Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage en cours	44
14 – Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux	45
15 – Capital social	45
16 – Parties liées	46
17 – Structure des échéances des instruments financiers	47
18 – Actifs selon la solvabilité des groupes de pays (actifs à l'étranger)	48
19 – Bilan par monnaie	49

Informations sur les opérations hors bilan	50
---	-----------

20 – Créances et engagements conditionnels	50
--	----

Informations sur le compte de résultat	51
---	-----------

21 – Résultat des opérations d'intérêts	51
22 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	52
23 – Résultat des opérations de négoce	52
24 – Autres produits ordinaires	53
25 – Charges de personnel	53
26 – Autres charges d'exploitation	53
27 – Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes	54
28 – Impôts courants	54

Rapport de l'organe de révision	56
--	-----------

Aperçu sur cinq ans

Bilan	62
--------------------	-----------

Compte de résultat	63
---------------------------------	-----------

Rapport non-financier

Le rapport non-financier du Groupe Raiffeisen se compose des chapitres Durabilité et Collaboratrices et collaborateurs dans le rapport d'activité du rapport de gestion du Groupe Raiffeisen, de la publication d'informations sur le climat conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et de l'index du contenu GRI.

La structure complète du rapport est présentée dans les mentions légales. Toutes les publications dans le cadre du rapport sont disponibles en ligne sur:

report.raiffeisen.ch/download

Raiffeisen, riche d'un fort ancrage local, est le deuxième groupe bancaire de Suisse et le leader dans les opérations de détail. Le Groupe est constitué de 219 Banques Raiffeisen organisées en coopératives juridiquement autonomes. Raiffeisen est présente sur 784 sites répartis dans toute la Suisse pour ses 3,69 millions de clientes et clients.

Raiffeisen Suisse assume la responsabilité de la politique et de la stratégie commerciales du Groupe Raiffeisen et fait office de centre de compétences pour l'ensemble du Groupe, dont elle défend les intérêts nationaux et internationaux. Elle crée les conditions cadres pour l'activité des Banques Raiffeisen locales (par exemple l'informatique, les infrastructures, le refinancement) qu'elle conseille et assiste dans tous les domaines. Elle est par ailleurs responsable, à l'échelle du Groupe, de la gestion des risques, du maintien de la liquidité et des fonds propres ainsi que du refinancement. Elle assure également les fonctions de trésorerie, de négoce et de transactions.

Avant-propos



Thomas A. Müller
Président du Conseil d'administration
de Raiffeisen Suisse

Heinz Huber
Président de la Direction
de Raiffeisen Suisse

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2023 a été exigeante tant sur le plan social qu'économique. Elle a été marquée par les tensions géopolitiques, la dégradation des perspectives conjoncturelles, le revirement des taux d'intérêt ainsi que par un changement lourd de conséquences sur la place financière suisse. Dans ce contexte difficile, Raiffeisen est parvenue à maintenir le cap et à continuer d'investir dans son avenir. Pour nous, une chose est essentielle: travailler ensemble pour réussir. Au sein du Groupe, Raiffeisen Suisse et les 219 Banques Raiffeisen partagent un principe de base, celui du modèle d'affaires coopératif. Il assure une grande solidité à Raiffeisen. En effet, nous menons au sein du Groupe une politique commerciale durable et nous misons sur la stabilité et la continuité.

«Nous menons au sein du Groupe une politique commerciale durable et nous misons sur la stabilité et la continuité.»

Thomas A. Müller
Président du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse

C'est également ensemble que nous façonnons l'avenir du Groupe. Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse ont de nouveau réalisé un très bon résultat en 2023 et nous avons pu porter les revenus du

Groupe à 1,39 milliard de francs. Plus de 90% du bénéfice sont thésaurisés sous forme de réserves, ce qui nous permet d'élargir encore notre assise financière. Cela renforce notre position et fait de nous une banque sûre et dotée d'un solide capital, comme le confirment les agences de notation internationales. Avec son très bon rating, Raiffeisen fait partie des banques les mieux notées au monde.

Ce très bon exercice montre que nous sommes sur la bonne voie et permet au Groupe Raiffeisen de continuer d'investir dans le conseil à la clientèle, aussi bien sous forme physique que digitale. La technologie évolue rapidement, et avec elle les besoins de notre clientèle. Conformément à la stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025», nous mettons l'accent sur la transformation digitale et le développement de l'offre de conseil. On peut citer parmi les principaux projets, le développement des opérations de placement et de prévoyance, le lancement de la nouvelle app Raiffeisen et la digitalisation du processus hypothécaire. Dans le même temps, nous développons notre offre de conseil et de services sur tous les canaux. Nos clientes et clients peuvent en effet choisir eux-mêmes quand, où et comment ils souhaitent effectuer leurs opérations bancaires. Notre conseil sera toujours personnalisé et individuel, que ce soit sur place à l'agence où via les canaux digitaux. Après trois ans de mise en œuvre de la stratégie, nous dressons un bilan positif: Raiffeisen est sur la bonne voie et les investissements concernant l'avenir commencent à porter leurs fruits.

«Raiffeisen agit dans un esprit entrepreneurial et assure la continuité et la pérennité du Groupe, dans l'intérêt de sa clientèle.»

Heinz Huber

Président de la Direction de Raiffeisen Suisse

«Raiffeisen agit dans un esprit entrepreneurial et assure la continuité et la pérennité du Groupe, dans l'intérêt de sa clientèle.» Lors de la dernière Assemblée générale de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen ont décidé de la plus importante révision des statuts de ces dernières années. Ces mesures de modernisation ont, elles aussi, été élaborées en fonction des besoins de la clientèle. Elles simplifient notamment le sociétariat pour notre clientèle et permettent aux Banques Raiffeisen d'élargir leurs prestations de service.

Les récents événements sur la place bancaire suisse ont mis à l'épreuve le secteur financier et le monde politique en 2023 et continuent de le faire. Nous voulons relever ces défis en restant unis. Raiffeisen a adhéré durant l'été 2023 à l'association faîtière des banques suisses. Par ailleurs, elle a pris la vice-présidence de l'Association suisse des banquiers. En tant que deuxième groupe bancaire du pays, Raiffeisen entend résolument défendre les intérêts de sa clientèle privée et entreprises suisse et contribuer activement à façonner l'avenir de la place financière helvétique.

Enfin, nous souhaitons aussi partager nos réussites et nous engager ensemble. Nous avons indiqué la valeur ajoutée que Raiffeisen a apporté à la société durant l'exercice 2023 dans notre baromètre de la valeur ajoutée: 413 millions de francs au total ont été consacrés aux avantages sociétaires, à la formation et au perfectionnement des collaboratrices et des collaborateurs, aux soutiens locaux et à la protection du climat. Cet engagement local et national nous tient à cœur, car le modèle coopératif et la proximité avec notre clientèle font la singularité du Groupe Raiffeisen.

Notre modèle d'affaires a fait ses preuves depuis plus de 120 ans. Avec notre ancrage local et notre orientation sur le marché intérieur, nous continuons à miser sur la stabilité et la continuité – ainsi nous préparons activement l'avenir. Au nom du Conseil d'administration et de la Direction de Raiffeisen Suisse, nous tenons à remercier sincèrement nos 3,7 millions de clientes et clients pour la confiance qu'ils témoignent à Raiffeisen. Nos plus de 12 000 collaboratrices et collaborateurs méritent également notre gratitude car, «Tous ensemble», c'est ce qui différencie Raiffeisen.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.



Thomas A. Müller
Président du Conseil
d'administration
de Raiffeisen Suisse



Heinz Huber
Président de la Direction
de Raiffeisen Suisse

Rapport d'activité

Résultat annuel réjouissant	6
– Compte de résultat	6
– Bilan	9
– Opérations hors bilan	11

Rapport de rémunération	11
--------------------------------------	-----------

L'exercice 2023 a été fructueux pour Raiffeisen Suisse, qui a réalisé un bénéfice annuel de 115,2 millions de francs (exercice précédent: 69,0 millions de francs). L'autonomisation des Succursales a été achevée avec succès durant l'exercice sous revue. Depuis janvier 2023, les Banques Raiffeisen de Bâle et de Zurich sont, elles aussi, des Banques coopératives indépendantes.

L'autonomisation de l'ensemble des Succursales a eu des incidences sur le bilan et le compte de résultat de Raiffeisen Suisse.

Le résultat réjouissant a permis à Raiffeisen Suisse de constituer durant l'exercice sous revue des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 8,4 millions de francs.

Résultat annuel réjouissant

L'exercice écoulé a été fructueux pour Raiffeisen Suisse, qui a réalisé en 2023 un bénéfice annuel de 115,2 millions de francs. Après la transformation des Succursales de Raiffeisen Suisse de Berne, Saint-Gall, Thalwil et Winterthour en Banques coopératives indépendantes dès 2022, les Succursales de Bâle et de Zurich ont suivi au début de l'exercice sous revue. L'indépendance des six Succursales a des incidences notables sur le bilan et le compte de résultat de Raiffeisen Suisse. Par ailleurs, Raiffeisen Centre des Entrepreneurs SA a été intégré à Raiffeisen Suisse en 2023, ce qui a toutefois eu des effets négligeables sur le bilan.

Malgré l'autonomisation des deux dernières Succursales, le total du bilan de Raiffeisen Suisse a progressé de 5,70 milliards de francs, alors que les créances hypothécaires ont diminué de 3,40 milliards de francs. De même, les dépôts de la clientèle sont en baisse de 3,80 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent. Dans les deux cas, cela est principalement dû à l'autonomisation des Succursales. En revanche, concernant la gestion des liquidités du Groupe, l'avoir en compte de virement auprès de la Banque nationale suisse (BNS) est en hausse de 9,69 milliards de francs et les engagements résultant d'opérations de financement de titres ont augmenté de 8,89 milliards de francs.

La participation des Succursales, devenues indépendantes, dans Raiffeisen Suisse a eu pour effet une hausse de 33,0 millions de francs du capital social, qui atteint désormais 2,53 milliards de francs (+1,3%). Afin de réunir des fonds supplémentaires destinés à absorber les pertes dans le cadre du régime d'importance systémique, Raiffeisen Suisse a émis durant l'exercice sous revue un nouvel emprunt «bail-in» à hauteur de 500 millions d'euros. Elle a par ailleurs résilié l'emprunt Additional Tier 1 (AT1) de rang subordonné de 400 millions de francs émis en 2018 et émis un nouvel emprunt AT1 de 100 millions de francs.

Le résultat réjouissant de l'exercice a en outre permis de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à hauteur de 8,4 millions de francs. Le Conseil d'administration a demandé à l'Assemblée générale de rémunérer le capital social à un taux d'intérêt de 4%, ce qui représente une augmentation de 1,5 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

Compte de résultat

Résultat des opérations d'intérêts

Le résultat brut des opérations d'intérêts a diminué de 78,1 millions de francs (-31,2%), passant à 172,5 millions de francs. Cette évolution s'explique entre autres par l'autonomisation des deux dernières Succursales de Raiffeisen Suisse, devenues des Banques Raiffeisen indépendantes, et en l'occurrence, la disparition du produit des intérêts chez Raiffeisen Suisse. La suppression du montant exonéré par la BNS en raison de la fin des intérêts négatifs est une autre raison de la baisse du résultat sur intérêts.

Le produit des intérêts et des escomptes a augmenté de 1,41 milliard de francs pour s'inscrire à 1,93 milliard de francs (+268,3%). Le produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières a quant à lui progressé de 28,6 millions de francs, passant à 68,5 millions de francs (+71,8%). La hausse du produit des intérêts et des escomptes par rapport à l'exercice précédent est principalement due au niveau plus élevé des taux d'intérêt. Dans le même temps, les charges d'intérêts ont augmenté de 1,51 milliard de francs grâce à la hausse des taux pour atteindre 1,83 milliard de francs (+482,4%). Au total, le résultat net des opérations d'intérêts a diminué de 88,9 millions de francs pour s'établir à 140,3 millions de francs (-38,8%).

Les corrections de valeur liées au risque de défaillance ainsi que les pertes résultant des opérations d'intérêts ont augmenté de 10,8 millions de francs durant l'exercice sous revue, passant à 32,3 millions de francs, et contiennent principalement des corrections de valeur individuelles.

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 22) a reculé de 14,3 millions de francs par rapport à l'exercice précédent et s'inscrit à 85,5 millions de francs (-14,3%).

Le produit des commissions sur les titres et les opérations de placement a diminué de 18,0 millions de francs pour s'établir à 48,5 millions de francs. Ce rendement inférieur s'explique principalement par la disparition des produits des Succursales devenues indépendantes. Par ailleurs, la prudence de la clientèle concernant les transactions sur titres en général ainsi que la demande plus faible de produits structurés et le recul proportionnel de leur volume ont entraîné une diminution du produit des commissions.

Le produit des commissions sur les opérations de crédit a diminué de 1,7 million de francs par rapport à l'exercice précédent (-8,3%) et s'élève désormais à 19,0 millions de francs, ce recul étant également dû avant tout à l'autonomisation des Succursales.

Le produit des commissions sur le trafic des paiements et les recettes provenant des frais de tenue de compte ont peu évolué par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 51,0 millions de francs (+0,5%).

Les deux anciennes Succursales de Bâle et de Zurich avaient enregistré durant l'exercice précédent des charges de commissions d'un montant de 3,7 millions de francs, qui ne sont plus comptabilisées chez Raiffeisen Suisse lors de l'exercice sous revue. C'est la raison principale pour laquelle les charges de commissions ont diminué de 5,1 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 32,9 millions de francs.

Résultat des opérations de négoce

Le résultat des opérations de négoce a baissé de 11,9 millions de francs (-15,6%) en 2023 pour s'inscrire à 64,3 millions de francs (annexe 23). Le recul du résultat de négoce est dû principalement à la hausse des coûts de refinancement pour les positions de négoce.

Autres résultats ordinaires

Les autres résultats ordinaires ont progressé de 154,7 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 546,5 millions de francs (+39,5%).

Les distributions de dividendes plus élevées des entreprises dans lesquelles Raiffeisen Suisse détient une participation ont entraîné durant l'exercice sous revue une hausse de 3,3 millions de francs du produit des participations, qui atteignent désormais 42,3 millions de francs (+8,4%).

Les autres produits ordinaires ont augmenté de 156,4 millions de francs (+39,6%) pendant l'exercice sous revue, passant à 551,1 millions de francs. Ces revenus proviennent essentiellement des prestations de service fournies aux Banques Raiffeisen ainsi qu'aux sociétés du Groupe et, dans une moindre mesure, à des tiers. Les prestations contributives envers les Banques Raiffeisen, qui comprennent les prestations collectives et stratégiques, la gestion des finances et les prestations relatives aux projets, ont augmenté de 128,3 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 274,1 millions de francs (+87,9%). Cette progression est due notamment au fait que les coûts de mise en œuvre de la stratégie du Groupe 2025 ont été imputés pour la première fois aux Banques Raiffeisen. Les positions restantes répertoriées dans les autres produits ordinaires ont enregistré une hausse de 28,2 millions de francs, pour s'établir à 277,0 millions de francs. Elles englobent, entre autres, des produits résultant de prestations informatiques et de marketing réalisées à l'échelle du Groupe, ainsi que des produits en lien avec l'e-banking et les conseils personnalisés donnés aux Banques.

Les autres charges ordinaires ont augmenté de 5,8 millions de francs en 2023 pour s'établir à 53,0 millions de francs (+12,2%). Cette variation est principalement due à des coûts plus élevés dans le domaine de l'informatique (licences logicielles et IT Security). Ce poste englobe non seulement les dépenses liées à l'acquisition des infrastructures informatiques pour les Banques Raiffeisen mais aussi les coûts afférents à la production de leurs imprimés.

Charges d'exploitation

Les charges de personnel (annexe 25) ont augmenté de 4,9 millions de francs par rapport à l'exercice précédent (+1,2%) pour s'inscrire à 415,7 millions de francs. A la fin de l'exercice sous revue, les effectifs de Raiffeisen Suisse comptaient 2297 emplois à plein temps (-12 emplois à plein temps). Les 108 postes équivalents plein-temps en plus au sein de Raiffeisen Suisse contrastent avec la diminution de 120 équivalents plein-temps suite à l'autonomisation des Succursales. La hausse des charges de personnel est due pour l'essentiel à l'augmentation de 1,25% de la masse salariale par rapport à l'exercice précédent et à la «Stratégie en matière de prestations 2023+» de Raiffeisen Caisse de retraite. Les mesures prises par la Caisse de pension (épargne dès l'âge de 20 ans, hausse des cotisations d'épargne, réduction de la déduction de coordination pour le travail à temps partiel) entraînent une augmentation des cotisations de l'employeur. Raiffeisen Suisse a par ailleurs versé 5 millions de francs dans les réserves de cotisations de l'employeur.

Les autres charges d'exploitation (annexe 26) ont augmenté de 2,9 millions de francs (+1,2%) par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 252,9 millions de francs.

Grâce à l'autonomisation des deux dernières Succursales, Raiffeisen Suisse a réduit le coût des locaux de 3,5 millions de francs durant l'exercice sous revue. En revanche, les coûts de l'électricité ont augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison de la forte hausse des tarifs et atteignent 5,4 millions de francs (+344,2%). Le coût des locaux s'élevait à 19,2 millions de francs en 2023. Le télétravail est désormais bien établi et les collaboratrices et collaborateurs y ont recours dans le cadre des modèles de temps de travail flexibles, ce qui, en plus d'une utilisation optimisée des postes de travail, réduit le coût des locaux.

Malgré la suppression des coûts informatiques pour les Succursales, les charges relatives aux technologies de l'information et de la communication se sont chiffrées à 84,5 millions de francs, soit une hausse de 3,4 millions de francs. La principale raison en est l'augmentation des frais de licences logicielles.

Les charges de publicité ont progressé de 1,6 million de francs et s'élèvent désormais à 15,1 millions de francs. La suppression des charges de publicité des Succursales n'a pas permis de compenser entièrement les dépenses supplémentaires liées à la nouvelle campagne pour la publicité à la radio et à la télévision, ni celles liées aux imprimés publicitaires. Par ailleurs, les contributions de sponsoring ont augmenté de 0,5 million de francs.

Les autres charges d'exploitation ont diminué de 3,6 millions de francs, pour s'établir à 144,9 millions de francs.

Corrections de valeur sur participations et amortissements sur immobilisations corporelles

Les amortissements sur immobilisations corporelles n'ont quasiment pas varié par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 40,2 millions de francs pour l'exercice sous revue. Les principales positions d'amortissement concernent le matériel informatique (10,2 millions de francs) et les logiciels (21,7 millions de francs).

Les corrections de valeur sur participations ont progressé de 24,8 millions de francs en glissement annuel et s'établissent à 26,8 millions de francs. Cette hausse est due principalement à une correction de valeur de la participation dans Leonteq AG (annexe 6).

Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes

Pendant l'exercice sous revue, des provisions et autres corrections de valeur ont pu être dissoutes pour un montant de 4,3 millions de francs. Le besoin de provisions pour pertes attendues dans les opérations avec la clientèle entreprises a notamment diminué en 2023.

La variation des provisions pour les opérations hors bilan, les autres risques d'exploitation et les frais juridiques durant l'exercice sous revue figure à l'annexe 14.

Résultat extraordinaire, variations des réserves pour risques bancaires généraux et impôts

Les produits extraordinaires de 22,5 millions de francs comprennent 19,6 millions de francs issus de la vente d'actions de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA aux anciennes Succursales de Raiffeisen Suisse et 2,6 millions de francs provenant de la réévaluation d'autres participations (cf. annexe 27).

Le bon résultat enregistré a permis de constituer des réserves pour risques bancaires généraux d'un montant de 8,4 millions de francs durant l'exercice sous revue. La charge fiscale s'élève à 2,6 millions de francs durant l'exercice sous revue. Il s'agit principalement d'impôts sur le capital.

Bénéfice annuel

Le bénéfice annuel se monte à 115,2 millions de francs, soit une hausse de 46,2 millions de francs (+66,9%) par rapport à l'exercice précédent.

Bilan

Le total du bilan a augmenté de 5,70 milliards de francs durant l'exercice sous revue pour passer à 75,26 milliards de francs. La réduction résultant de la suppression des positions des deux dernières Succursales de Raiffeisen Suisse devenues indépendantes a été plus que compensée, notamment grâce à l'augmentation des postes au passif du bilan «Engagement envers les autres banques» et «Engagements résultant d'opérations de financement de titres» au jour de référence. Quant aux postes à l'actif du bilan, les liquidités comme les créances sur les banques ont augmenté.

Créances sur / Engagements envers les Banques Raiffeisen

Fin 2023, Raiffeisen Suisse a enregistré un engagement net envers les Banques Raiffeisen de 29,03 milliards de francs (exercice précédent: 29,85 milliards de francs). Pour satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités, les Banques Raiffeisen détiennent des avoirs auprès de Raiffeisen Suisse.

Créances sur / Engagements envers les autres banques

Les créances sur les autres banques ont progressé de 3,91 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent pour s'inscrire à 6,10 milliards de francs. Les engagements envers les autres banques ont, eux aussi, augmenté de 2,75 milliards de francs et s'élèvent à 16,51 milliards de francs. Il s'agit ici de positions pour la gestion de la structure du bilan et la gestion des liquidités qui peuvent fluctuer fortement au jour de référence.

Créances / Engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les créances résultant d'opérations de financement de titres s'élèvent à 354,6 millions de francs. Lors de l'exercice précédent, il n'existait pas de telles créances à la date du bilan. Les créances résultant d'opérations de financement de titres servent également à la gestion des liquidités et fluctuent en conséquence.

Le volume des engagements résultant d'opérations de financement de titres a augmenté, passant de 35 millions de francs à 8,93 milliards de francs. Il s'agit exclusivement de transactions repo de courte durée permettant de générer de l'argent contre la remise de garanties en titres. Ces transactions sont opérées tactiquement en fonction de la situation du bilan et des liquidités, ainsi que des conditions du marché, et peuvent donc présenter des variations importantes à la date du bilan.

Total des créances sur la clientèle et des créances hypothécaires

Les prêts et crédits à la clientèle ont baissé, passant de 8,51 milliards de francs durant l'exercice précédent à 5,38 milliards de francs. En raison de l'autonomisation des deux dernières Succursales, les créances hypothécaires ont diminué, passant de 4,80 milliards de francs à 1,40 milliard de francs. Les autres créances sur la clientèle ont quant à elles augmenté, passant de 3,71 milliards de francs à 3,98 milliards de francs. Ce poste comprend les crédits à court terme octroyés à des clients institutionnels et à des collectivités de droit public, les prêts accordés à d'importants clients entreprises et les opérations de leasing de biens d'investissement.

Opérations de négoce

La valeur au bilan des opérations de négoce a progressé de 834,7 millions de francs durant l'exercice sous revue pour atteindre 2,03 milliards de francs (annexe 3). Le caractère à court terme de ces opérations peut entraîner des fluctuations importantes par rapport à un jour de référence.

Immobilisations financières

Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 5), principalement composé d'obligations de premier ordre (HQLA), est géré conformément aux prescriptions légales et aux objectifs internes en matière de liquidités. Sa valeur comptable a diminué de 4,29 milliards de francs pour s'établir à 10,77 milliards de francs (-28,5%). Cette évolution est principalement due à l'échéance de Bons de la BNS.

Participations

La valeur comptable des participations (annexe 6) a fléchi de 42,1 millions de francs au cours de l'exercice sous revue, pour s'établir à 373,1 millions de francs (-10,1%). Il y a deux raisons principales à cette diminution: d'une part, des actions de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA ont été vendues aux anciennes Succursales de Raiffeisen Suisse et, d'autre part, Raiffeisen Suisse a constitué des corrections de valeur sur la participation dans Leonteq AG. L'intégration du Raiffeisen Centre des Entrepreneurs (RCE) au sein de Raiffeisen Suisse a par ailleurs entraîné la sortie des comptes de la participation correspondante.

Immobilisations corporelles

L'annexe 7.1 présente l'évolution des immobilisations corporelles. Leur valeur comptable a diminué de 29,2 millions de francs pour s'établir à 284,7 millions de francs (-9,3%). Cette variation résulte principalement de l'autonomisation des Succursales et du transfert de leur infrastructure informatique et des autres immobilisations corporelles. Les amortissements ordinaires ont par ailleurs entraîné une réduction du poste du bilan.

Valeurs immatérielles

La valeur comptable des valeurs immatérielles atteint 5,0 millions de francs pour l'exercice sous revue (exercice précédent: 6,5 millions de francs). Il s'agit d'actifs immobilisés créés dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'affaires pour les opérations de cartes de crédit. L'annexe 8 présente l'évolution des valeurs immatérielles. La valeur de 7,5 millions de francs activée en 2022 est amortie de manière ordinaire et linéaire sur 5 ans.

Dépôts de la clientèle

L'autonomisation des deux dernières Succursales explique aussi pour l'essentiel la réduction de 3,80 milliards de francs des engagements résultant des dépôts de la clientèle, qui s'élèvent désormais à 6,25 milliards de francs (-37,8%).

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Durant l'exercice sous revue, les engagements résultant des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage (annexe 13) ont diminué de 812,1 millions de francs pour s'établir à 4,95 milliards de francs. Cette baisse s'explique par le transfert de prêts des centrales d'émission de lettres de gage à hauteur de 777,5 millions de francs aux Succursales devenues indépendantes.

Les emprunts en cours de Raiffeisen Suisse à la date du bilan se montent à 4,19 milliards de francs; la composante en obligations des produits structurés émis représente 759,1 millions de francs.

Provisions

Les provisions (annexe 14) ont diminué de 19,4 millions de francs durant l'exercice sous revue pour s'établir à 76,8 millions de francs. L'utilisation conforme des provisions pour frais juridiques et autres risques commerciaux explique cette évolution.

Réserves pour risques bancaires généraux

Le résultat réjouissant enregistré a permis de constituer des réserves pour risques bancaires généraux d'un montant de 8,4 millions de francs durant l'exercice sous revue (annexe 14). Leur valeur comptable s'élève désormais à 115,2 millions de francs (+7,8%).

Capitaux propres

Le capital social s'élève à 2,53 milliards de francs au 31 décembre 2023 (annexe 15). Les capitaux propres ont augmenté de 94,6 millions de francs et s'élèvent à 2,95 milliards de francs. Vous trouverez des détails à ce sujet dans l'état des capitaux propres en [☞](#) page 17.

Opérations hors bilan

Le total des engagements conditionnels (annexe 20) a baissé de 42,2 millions de francs par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2,76 milliards de francs. Le recul du volume des opérations sur produits structurés sur le marché a pour conséquence que, dans ce contexte, moins de garanties ont été accordées pour l'émission de produits structurés.

Le total des engagements irrévocables a diminué de 44,0 millions de francs par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 2,04 milliards de francs. Ce recul s'explique une nouvelle fois principalement par l'autonomisation des Succursales.

Grâce au contexte dynamique en matière de taux, le volume des contrats d'instruments financiers dérivés (annexe 4) a progressé de 15,63 milliards de francs à 200,90 milliards de francs, et ce essentiellement grâce aux opérations de couverture des taux d'intérêt.

Les valeurs de remplacement positives inscrites au bilan s'élèvent à 3,64 milliards de francs (exercice précédent: 4,83 milliards de francs) et les valeurs de remplacement négatives à 3,37 milliards de francs (exercice précédent: 3,66 milliards de francs). Cette baisse est due, dans une large mesure, à l'évolution de l'environnement des taux.

Rapport de rémunération

Le rapport de rémunération figure au chapitre «Gouvernance d'entreprise», pages 136–144 du rapport de gestion du Groupe Raiffeisen, cf.:

[☞ report.raiffeisen.ch/download](https://report.raiffeisen.ch/download)

Comptes annuels

Bilan de Raiffeisen Suisse	14
Compte de résultat de Raiffeisen Suisse	15
Proposition relative à l'emploi du bénéfice	16
Etat des capitaux propres	17
Annexe	18
– Société, forme juridique, siège	18
– Commentaires relatifs à la gestion des risques	18
– Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur	24
– Evaluation des couvertures	25
– Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting	26
– Principes de comptabilisation et d'évaluation	28
Informations relatives au bilan	34
1 – Opérations de financement de titres (actifs et passifs)	34
2 – Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que créances compromises	35
3 – Opérations de négoce	36
4 – Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	37
5 – Immobilisations financières	38
6 – Participations	39
7 – Immobilisations corporelles	40
8 – Valeurs immatérielles	40
9 – Autres actifs et passifs	41
10 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	41
11 – Institutions de prévoyance	41
12 – Produits structurés émis	43
13 – Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage en cours	44
14 – Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux	45
15 – Capital social	45
16 – Parties liées	46
17 – Structure des échéances des instruments financiers	47
18 – Actifs selon la solvabilité des groupes de pays (actifs à l'étranger)	48
19 – Bilan par monnaie	49

Informations sur les opérations hors bilan	50
20 – Créances et engagements conditionnels	50
Informations sur le compte de résultat	51
21 – Résultat des opérations d'intérêts	51
22 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	52
23 – Résultat des opérations de négoce	52
24 – Autres produits ordinaires	53
25 – Charges de personnel	53
26 – Autres charges d'exploitation	53
27 – Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes	54
28 – Impôts courants	54
Rapport de l'organe de révision	56

Raiffeisen Suisse a enregistré un excellent exercice. L'indépendance de l'ensemble des Succursales, qui s'est achevée en janvier 2023, a entraîné une baisse des produits des opérations avec la clientèle par rapport à l'exercice précédent et a également des répercussions sur les charges.

La première imputation aux Banques Raiffeisen des coûts pour la mise en œuvre des projets de la stratégie du Groupe «Raiffeisen 2025», notamment, compense la suppression de produits résultant de l'indépendance des Succursales. Raiffeisen Suisse affiche ainsi un bénéfice annuel de 115,2 millions de francs (exercice précédent: 69,0 millions de francs).

Bilan de Raiffeisen Suisse

en 1000 CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2023	Variation	
				en CHF	en %
Bilan					
Actifs					
Liquidités	10, 17	34 255 540	43 896 474	9 640 934	28,1
Créances sur les Banques Raiffeisen	10, 17	1 270 560	1 500 879	230 319	18,1
Créances sur les autres banques	10, 17	2 187 839	6 099 514	3 911 675	178,8
Créances résultant d'opérations de financement de titres	1, 17	–	354 580	354 580	–
Créances sur la clientèle	2, 17	3 710 550	3 978 570	268 020	7,2
Créances hypothécaires	2, 10, 17	4 798 553	1 397 216	–3 401 337	–70,9
Opérations de négoce	3, 17	1 196 472	2 031 203	834 731	69,8
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4, 17	4 834 117	3 644 057	–1 190 060	–24,6
Immobilisations financières	5, 10, 17	15 055 446	10 765 801	–4 289 645	–28,5
Comptes de régularisation		276 446	495 511	219 065	79,2
Participations	6	415 214	373 119	–42 095	–10,1
Immobilisations corporelles	7	313 865	284 678	–29 187	–9,3
Valeurs immatérielles	8	6 531	5 024	–1 507	–23,1
Autres actifs	9	1 235 400	434 637	–800 763	–64,8
Total des actifs		69 556 533	75 261 264	5 704 731	8,2
Total des créances de rang subordonné		–	–	–	–
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	–	–	–
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	17	31 117 107	30 526 654	–590 453	–1,9
Engagements envers les autres banques	17	13 758 494	16 507 269	2 748 775	20,0
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1, 17	35 007	8 929 901	8 894 894	25 408,9
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	17	10 043 467	6 246 291	–3 797 176	–37,8
Engagements résultant d'opérations de négoce	3, 17	289 112	261 191	–27 921	–9,7
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4, 17	3 660 427	3 372 765	–287 662	–7,9
Obligations de caisse	17	300	–	–300	–100,0
Emprunts et prêts sur lettres de gage	12, 13, 17	5 762 607	4 950 462	–812 145	–14,1
Comptes de régularisation		348 548	561 506	212 958	61,1
Autres passifs	9	1 589 008	877 580	–711 428	–44,8
Provisions	14	96 255	76 833	–19 422	–20,2
Réserves pour risques bancaires généraux	14	106 876	115 248	8 372	7,8
Capital social	15	2 497 800	2 530 800	33 000	1,3
Réserve légale issue du bénéfice		182 523	189 597	7 074	3,9
Bénéfice		69 000	115 167	46 167	66,9
Total des capitaux propres		2 856 199	2 950 812	94 613	3,3
Total des passifs		69 556 533	75 261 264	5 704 731	8,2
Total des engagements de rang subordonné		2 565 853	2 852 735	286 882	11,2
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		2 565 853	2 852 735	286 882	11,2
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	2, 20	2 802 742	2 760 537	–42 205	–1,5
Engagements irrévocables	2	2 081 595	2 037 549	–44 046	–2,1
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2	18 397	2 592	–15 805	–85,9

Compte de résultat de Raiffeisen Suisse

Compte de résultat

en 1000 CHF	Annexe	2022	2023	Variation	
				en CHF	en %
Produit des intérêts et des escomptes	21	524 611	1 931 940	1 407 329	268,3
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	21	39 873	68 489	28 616	71,8
Charges d'intérêts	21	-313 845	-1 827 914	-1 514 069	482,4
Résultat brut des opérations d'intérêts		250 638	172 516	-78 122	-31,2
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	14	-21 442	-32 265	-10 823	50,5
Résultat net des opérations d'intérêts		229 196	140 250	-88 946	-38,8
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	22	66 462	48 465	-17 997	-27,1
Produit des commissions sur les opérations de crédit	22	20 663	18 957	-1 706	-8,3
Produit des commissions sur les autres prestations de service	22	50 762	51 041	279	0,5
Charges de commissions	22	-38 055	-32 933	5 122	-13,5
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	22	99 832	85 531	-14 301	-14,3
Résultat des opérations de négoce	23	76 182	64 275	-11 907	-15,6
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		99	33	-66	-66,7
Produit des participations		39 051	42 315	3 264	8,4
Résultat des immeubles		5 202	6 071	869	16,7
Autres produits ordinaires	24	394 688	551 088	156 400	39,6
Autres charges ordinaires		-47 254	-53 032	-5 778	12,2
Autres résultats ordinaires		391 786	546 475	154 689	39,5
Produit opérationnel		796 996	836 531	39 535	5,0
Charges de personnel	25	-410 781	-415 660	-4 879	1,2
Autres charges d'exploitation	26	-249 998	-252 922	-2 924	1,2
Charges d'exploitation		-660 779	-668 582	-7 803	1,2
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	6, 7, 8	-43 431	-68 519	-25 088	57,8
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	14	-16 091	4 279	20 370	-126,6
Résultat opérationnel		76 695	103 709	27 014	35,2
Produits extraordinaires	27	27 002	22 453	-4 549	-16,8
Charges extraordinaires	27	-	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	14	-31 697	-8 372	23 325	-73,6
Impôts	28	-3 000	-2 623	377	-12,6
Bénéfice		69 000	115 167	46 167	66,9

Proposition relative à l'emploi du bénéfice

Proposition adressée à l'Assemblée générale ordinaire du 21 juin 2024

en 1000 CHF	2022	2023	Variation	
			Variation	en %
Bénéfice	69 000	115 167	46 167	66,9
Bénéfice reporté	-	-	-	-
Bénéfice au bilan	69 000	115 167	46 167	66,9
Affectation du bénéfice				
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	7 074	14 045	6 971	98,5
Rémunération du capital social	61 926	101 122	39 196	63,3
Total du bénéfice affecté	69 000	115 167	46 167	66,9

Etat des capitaux propres

Etat des capitaux propres

en 1000 CHF	Capital social	Réserve légale issue du bénéfice ¹	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice	Total
Capitaux propres au 01.01.2023	2 497 800	182 523	106 876	69 000	2 856 199
Augmentation du capital	33 000	–	–	–	33 000
Dotations affectant les réserves légales issues du bénéfice	–	7 074	–	–7 074	–
Dotations affectant les réserves pour risques bancaires généraux	–	–	8 372	–	8 372
Rémunération du capital social	–	–	–	–61 926	–61 926
Bénéfice	–	–	–	115 167	115 167
Capitaux propres au 31.12.2023	2 530 800	189 597	115 248	115 167	2 950 812

1 La réserve légale issue du bénéfice n'est pas distribuable.

Annexe

Société, forme juridique, siège

Sous la raison sociale

- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Raiffeisen Suisse société coopérative
- Raiffeisen Svizzera società cooperativa
- Raiffeisen Svizra associaziun
- Raiffeisen Switzerland Cooperative

existe une fédération de banques coopératives avec obligation limitée d'effectuer des versements supplémentaires, conformément aux art. 921 ss. CO. Raiffeisen Suisse société coopérative (ci-après Raiffeisen Suisse) est le regroupement des Banques Raiffeisen établies en Suisse. Raiffeisen Suisse est sise à Saint-Gall.

Commentaires relatifs à la gestion des risques

Les Banques Raiffeisen et Raiffeisen Suisse forment à travers leur groupement solidaire et responsable une communauté de risque forte et solidaire.

Politique de risque

La gestion des risques repose sur les prescriptions réglementaires, sur le règlement «Politique de risque du Groupe Raiffeisen» (abrégé: Politique de risque) ainsi que sur le cadre général et les concepts cadres pour la gestion des risques à l'échelle de l'établissement. La pertinence de la politique de risque, du cadre général et des concepts cadres est réexaminée chaque année. Raiffeisen Suisse considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences essentielles. Les risques ne sont pris que dans le cadre de sa disposition à prendre des risques, et seulement s'ils peuvent être pris sur la base d'une évaluation approfondie et gérés de manière systématique, s'ils sont contrebalancés par des revenus appropriés et peuvent être contrôlés à tous les niveaux. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs des risques sur les revenus, à prémunir Raiffeisen Suisse contre de lourdes pertes extraordinaires et à préserver et consolider sa bonne réputation. La gestion des risques de Raiffeisen Suisse est organisée selon le principe des «Three Lines of Defense», et assurée par les unités opérationnelles en charge (first line). Le département Risk & Compliance veille à l'observation et à l'application de la politique de risque ainsi qu'au respect des prescriptions réglementaires (second line). La Révision interne assure la vérification indépendante du cadre de la gestion des risques (third line).

Contrôle des risques

Raiffeisen Suisse limite et contrôle les principales catégories de risque au moyen de directives en matière de risques. Des limites correspondantes sont appliquées aux risques quantifiables. Les risques qui ne peuvent se quantifier de manière fiable sont limités par des critères qualitatifs.

Le département Risk & Compliance est chargé de la surveillance indépendante des risques. Celle-ci consiste notamment à contrôler le respect des limites et seuils d'alerte fixés par le Conseil d'administration et la Direction. Par ailleurs, le département Risk & Compliance évalue régulièrement la situation de risque dans le cadre de l'établissement des rapports.

Raiffeisen Suisse réalise régulièrement différentes simulations de crise afin d'analyser les effets de scénarios défavorables sur la capacité de résistance du Groupe Raiffeisen. A cet effet, elle étudie l'incidence sur des paramètres importants tels que le résultat, les exigences en capital ou la liquidité. Ces analyses de simulations de crise sont effectuées au niveau de l'ensemble de la Banque ou bien pour certains portefeuilles partiels ou certaines catégories de risque. En tant que groupe bancaire d'importance systémique, Raiffeisen réalise également des simulations de crise inversées dans le cadre du plan de stabilisation ou du plan d'urgence pour le Groupe.

La réalisation de simulations de crise fait partie intégrante de la surveillance des risques au sein du Groupe Raiffeisen. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse détermine la disposition à prendre des risques sur la base de simulations de crise.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques s'applique à toutes les catégories de risque et comprend les éléments suivants:

- identification des risques
- mesure et évaluation des risques
- gestion des risques
- surveillance et reporting des risques

La gestion des risques a pour objectif:

- d'assurer un contrôle efficace à tous les niveaux et de veiller à ce que les risques encourus n'excèdent pas la disposition à prendre des risques ni la tolérance au risque
- de créer les conditions qui permettent une exposition aux risques ciblée, contrôlée et en toute connaissance de cause ainsi qu'une gestion des risques cohérente
- d'exploiter au mieux la disposition à prendre des risques, à savoir de garantir que toute exposition soit contrebalancée par des produits adéquats

Risques de crédit

La politique de risque définit le risque de crédit comme le risque de pertes résultant de l'incapacité d'un client ou d'une autre contrepartie à assumer les paiements convenus contractuellement. Tant les prêts, les promesses de crédit irrévocables, les engagements conditionnels, les produits de négoce tels que les contrats de dérivés OTC que les positions de participation à long terme comportent des risques de crédit.

Raiffeisen Suisse identifie, évalue, gère et contrôle, au niveau des opérations de crédit, les types de risques suivants:

- risques de solvabilité
- risques liés aux garanties
- risques de concentration
- risques pays

Les risques de solvabilité représentent le risque de défaillance ou de détérioration de la solvabilité d'un débiteur, d'une contrepartie ou d'un émetteur. Une défaillance se produit lorsqu'une créance est en souffrance ou compromise.

Les risques liés aux garanties caractérisent la menace qui pèse sur la valeur intrinsèque de la garantie.

Les risques de concentration dans les portefeuilles de crédits découlent d'une répartition défavorable des créances de crédit entre les différents preneurs de crédit, les branches, les régions, les classes de rating ou les garanties.

Les risques pays représentent le risque d'une perte par suite d'événements spécifiques à un pays.

Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets est surtout exposé à des risques de solvabilité, de garantie et de concentration.

Les crédits importants à la clientèle entreprises sont gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Les crédits en blanc supérieurs à un montant défini font par ailleurs l'objet d'un examen supplémentaire par le Credit Office de Raiffeisen Suisse. Les risques de concentration sont examinés et pris en compte dans le cadre du processus de crédit.

Dans le cadre de ses activités pour l'ensemble du Groupe, le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets encourt des risques avec des contreparties suisses et étrangères. Ces risques sont

liés notamment aux placements sur le marché monétaire et des capitaux, à la couverture des risques sur devises et risques de fluctuation des taux ou au négoce pour compte propre. Par principe, les engagements à l'étranger ne peuvent être pris que si une limite pays a été approuvée et mise en place.

Conformément aux Statuts, les engagements à l'étranger de Raiffeisen Suisse, pondérés du risque, ne doivent pas dépasser 5% du total du bilan consolidé du Groupe.

L'approbation et le contrôle des opérations réalisées avec des banques commerciales tiennent compte de ratings internes et externes. Les opérations hors bilan et les instruments financiers dérivés sont convertis en leur équivalent-crédit respectif. L'approche standard SA-CCR est appliquée pour le calcul des équivalents-crédit des instruments financiers dérivés. Raiffeisen Suisse a conclu des contrats-cadres avec les contreparties avec lesquelles des opérations sur dérivés OTC sont réalisées (contrat-cadre suisse ou ISDA), ainsi que des annexes spécifiques à chaque contrepartie garantissant les versements supplémentaires (marge de variation). En effet, l'échange de garanties s'effectue par versement du montant correspondant à l'exigence de marge calculée chaque jour. Ces engagements OTC sont surveillés compte tenu des garanties échangées.

Raiffeisen Suisse a pris, dans le cadre de partenariats stratégiques, des participations dans d'autres entreprises.

Des normes contraignantes s'appliquent à Raiffeisen Suisse pour l'évaluation de l'honorabilité et de la capacité de crédit. Une honorabilité jugée positive et une capacité financière attestée constituent, en effet, le prérequis à tout octroi de crédit. Les prêts à la clientèle privée et entreprises ainsi que les financements d'objets de rapport sont classés selon des modèles de rating, puis soumis sur cette base à une surveillance orientée sur le risque. La solvabilité de la clientèle est répartie en onze catégories de risque et deux catégories de défaillance.

Concernant les aspects essentiels de la gestion des risques de crédit – tarification ajustée au risque, gestion de portefeuille, identification et constitution de corrections de valeur individuelles – les gestionnaires ont à leur disposition un ensemble d'instruments éprouvés. Il est possible de faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions Recovery.

Un grand nombre de règles internes prescrivent les méthodes et les procédures à appliquer ainsi que les compétences à respecter pour l'évaluation des garanties des crédits, et plus particulièrement pour la détermination des bases d'avance. Ces règles font l'objet de contrôles continus et sont ajustées en fonction des prescriptions réglementaires et des évolutions du marché. Pour l'évaluation des garanties de gage immobilier, la Banque applique des méthodes d'estimation reconnues appropriées au type d'immeuble, notamment des modèles hédonistes, la méthode de la valeur de rendement et les estimations d'experts. Les modèles utilisés et les évaluations effectuées sont régulièrement contrôlés. Le montant maximal de l'avance des objets en gage dépend de la possibilité de réaliser la garantie et varie selon la forme et le type d'utilisation.

Raiffeisen analyse les positions de crédit en fonction des risques de défaillance dans une démarche orientée sur les délais et/ou les événements, et constitue en conséquence les corrections de valeur et/ou les provisions qui s'imposent. Le Groupe considère que les créances de crédit sont compromises lorsqu'il est improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer ses futurs engagements et que la créance n'est plus couverte par la valeur intrinsèque des garanties, et au plus tard lorsque le versement des intérêts, des amortissements ou des commissions contractuellement fixés est en souffrance depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions correspondants sont intégralement provisionnés.

Le département Risk & Compliance surveille, contrôle et gère les concentrations de risques au sein de Raiffeisen Suisse, notamment pour les contreparties individuelles et les groupes de contreparties liées, ainsi que pour les garanties et les secteurs concernés. Le processus d'identification et de regroupement des contreparties liées est en grande partie automatisé au sein du Groupe Raiffeisen. Le département Risk & Compliance surveille le portefeuille de crédits à l'échelle du Groupe et en évalue la structure. Le rapport périodique sur le portefeuille de crédits informe les organes compétents du contexte économique, de la structure du portefeuille de crédits, de la situation de risque et des évolutions observées au cours de la période sous revue.

Pour surveiller la structure du portefeuille, sa répartition est analysée en fonction de nombreux critères spécifiques, dont la catégorie du débiteur, le type et le montant du crédit, le rating, la branche, les garanties fournies, les caractéristiques géographiques ou encore les corrections de valeur. Un rapport des risques est adressé chaque trimestre à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse pour les informer de la situation de risque, de l'exposition au risque, de l'utilisation des limites et de l'évolution des dossiers de crédit liés aux «exceptions to policy». En plus du reporting ordinaire sur le portefeuille de crédits, le département Risk & Compliance effectue aussi, au besoin, des évaluations ad hoc. La surveillance et le reporting constituent la base des mesures de gestion du portefeuille. L'objectif principal est de gérer les nouvelles affaires au moyen de la politique de crédit.

La surveillance des gros risques est assurée de manière centralisée par le département Risk & Compliance. Au 31 décembre 2023, Raiffeisen Suisse présentait quatre gros risques soumis à déclaration. Le total de l'annonce réglementaire des 20 plus grandes positions globales de Raiffeisen Suisse après réduction et pondération du risque s'élevait le 31 décembre 2023 à 3,5 milliards de francs.

Risques de marché

Portefeuille de la banque

Risque de fluctuation des taux: en raison des différentes contraintes sur taux d'intérêt des actifs et des passifs, les fluctuations des taux d'intérêt du marché peuvent avoir une incidence considérable sur le résultat des opérations d'intérêts et le résultat annuel de Raiffeisen Suisse. Le calcul de la value at risk et, selon différents scénarios de choc des taux, de la sensibilité aux taux d'intérêt permet d'évaluer les risques de taux encourus sur la valeur actualisée des capitaux propres. En vue de mesurer les risques sur la valeur actualisée, toutes les positions portées au bilan et hors bilan sont regroupées en fonction de leur durée dans un bilan des contraintes de taux d'intérêt. Pour ce faire, les crédits et dépôts à contrainte indéfinie de capital et de taux sont modélisés sur la base de l'historique des données et de scénarios orientés sur l'avenir. Ces modèles sont soumis à un examen (backtesting) au moins une fois par an et validés de manière indépendante à des intervalles réguliers. Aucune hypothèse spécifique n'est arrêtée pour les remboursements de crédit anticipés, puisque des indemnités de remboursement anticipé sont généralement prélevées.

La gestion des risques de fluctuation des taux s'effectue de manière décentralisée au niveau des unités d'affaires compétentes, les différentes personnes responsables étant tenues de respecter scrupuleusement les limites fixées par le Conseil d'administration et la Direction. La couverture des risques de taux est assurée par le biais d'instruments établis. Le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets est pour l'ensemble du Groupe la contrepartie obligatoire pour les opérations de refinancement et de couverture. Le département Risk & Compliance surveille le respect des limites de risque de taux et en rend compte au moins chaque trimestre. Il évalue par ailleurs la situation de risque de Raiffeisen Suisse. La surveillance et le reporting de certaines unités se font à une périodicité plus élevée.

Autres risques de marché: étant donné que les actifs libellés dans une monnaie étrangère sont en principe refinancés dans la même monnaie, les risques de change peuvent en grande partie être évités.

La gestion du portefeuille d'immobilisations financières est assurée par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets. Ces immobilisations font partie intégrante de la réserve de liquidités du Groupe Raiffeisen. Il s'agit, pour leur majeure partie, de titres à revenu fixe de première qualité qui satisfont aux exigences envers les actifs hautement liquides (HQLA) au sens des prescriptions en matière de liquidités. Les risques de marché inhérents aux immobilisations financières sont surveillés par le département Risk & Compliance.

Portefeuille de négoce

Les opérations de négoce du département Clientèle entreprises, Treasury & Markets couvrent les taux d'intérêt, les devises, les actions, les billets / métaux précieux et les produits structurés basés sur les dérivés d'actions. Le respect des limites de value at risk, de scénario et de perte fixées par le Conseil d'administration et la Direction est surveillé quotidiennement par le département Risk & Compliance. Risk & Compliance contrôle par ailleurs quotidiennement la plausibilité des paramètres d'évaluation, sur la base desquels est établi le compte de profits et pertes du négoce.

Pour rendre compte du respect des limites de value at risk, de scénario, de position et de perte, et pour évaluer la situation de risque, le département Risk & Compliance remet des rapports réguliers, dont la fréquence varie de quotidienne à trimestrielle, aux membres de la Direction responsables, à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Les dépassements des limites pour les risques de marché fixées par le Conseil d'administration et la Direction sont communiqués ad hoc, et dans le cadre des rapports sur les risques correspondants, par le département Risk & Compliance.

Risques de liquidité

Les risques de liquidité sont gérés par le département Clientèle entreprises, Treasury & Markets et surveillés par le département Risk & Compliance conformément aux prescriptions légales et réglementaires et selon des critères économiques. Dans le cadre de cette gestion, les entrées et sorties de liquidités notamment sont simulées pour l'ensemble du Groupe selon diverses perspectives et à l'appui de différents scénarios, qui illustrent les effets de chocs de liquidité spécifiques à Raiffeisen ou affectant l'ensemble du marché.

La surveillance repose sur les exigences légales minimales, sur les limites fixées par le Conseil d'administration et sur des scénarios de crise internes.

Risques opérationnels

Par risques opérationnels, Raiffeisen entend le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Cela inclut également les risques liés aux cyberattaques et ceux liés, d'une façon générale, à la sécurité de l'information. Les possibles pertes financières pouvant résulter des risques juridiques et de compliance ainsi que les conséquences sur la réputation sont également prises en compte.

La disposition à prendre des risques opérationnels et la tolérance envers ce genre de risques sont définies au moyen d'une limite de value at risk ou par le biais de limitations des dommages et des fréquences d'occurrence. La disposition à prendre des risques et la tolérance au risque sont approuvées chaque année par le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le respect des limites de tolérance au risque est assuré par le département Risk & Compliance. En cas de violation de la limite définie ou d'une valeur-seuil, des mesures sont définies et mises en œuvre.

Chez Raiffeisen Suisse, chaque fonction est responsable de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel lié à sa propre activité. Le département Risk & Compliance est chargé de l'inventaire des risques opérationnels à l'échelle du Groupe, ainsi que de l'analyse et de l'évaluation des données relatives à ces risques. Le recueil et l'analyse des incidents opérationnels aident également à l'identification et à l'évaluation des risques. Le département Risk & Compliance est également responsable des concepts, méthodes et instruments de gestion des risques opérationnels, et il surveille la situation de risque. Lors de risk assessments spécifiques, les risques opérationnels sont identifiés, classés selon leurs origines et répercussions, puis évalués selon leur fréquence d'occurrence et l'ampleur de leurs conséquences. Le registre des risques est tenu à jour de manière dynamique. La réduction des risques passe par des mesures dont l'application est vérifiée par les services de la ligne hiérarchique. Pour les processus commerciaux déterminants, Raiffeisen élabore des mesures préventives contre les cas d'urgence et les catastrophes.

Les résultats des risk assessments, les key risk indicators, les événements internes marquants liés au risque opérationnel et les événements externes déterminants font l'objet d'un rapport trimestriel à la Direction et au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse. Le Conseil d'administration est informé de toute violation de la limite de value at risk.

Outre le processus de gestion des risques ordinaire, le département Risk & Compliance effectue, au besoin, des analyses ad hoc du risque, examine les sinistres survenus et communique étroitement avec d'autres unités d'organisation qui, du fait de leur fonction, ont accès à des informations sur les risques opérationnels au sein du Groupe Raiffeisen.

S'agissant des risques opérationnels liés aux opérations de placement, le département Risk & Compliance assure notamment une surveillance indépendante du respect des directives de placement pour les mandats de gestion de fortune, les portefeuilles types du conseil en placement et les fonds quasi indiciels. Les key risk indicators font l'objet d'un rapport trimestriel au Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse.

Risques juridiques et de compliance

Le département Risk & Compliance établit chaque année un profil de risque pour les risques juridiques et de compliance (incluant une évaluation des risques liés au comportement sur le marché et une analyse du risque de blanchiment d'argent, en tenant compte du domaine d'activité et de la nature des relations d'affaires gérées), et il en déduit un plan d'action orienté sur les risques. Celui-ci est adopté par la Direction, avec information au Conseil d'administration, et ensuite mis en œuvre.

Le département Risk & Compliance informe chaque trimestre la Direction et la Commission des risques du Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse des modifications significatives des risques juridiques et de compliance ainsi que des évolutions juridiques importantes et de leurs conséquences pour le Groupe Raiffeisen. Par ailleurs, il rend compte de l'activité de la fonction de compliance chaque semestre à la Direction et à la Commission des risques du Conseil d'administration et une fois par an à l'ensemble du Conseil d'administration.

Risques financiers liés aux critères ESG

Chez Raiffeisen, l'impact des risques financiers liés aux critères ESG sur les catégories de risques existantes est analysé systématiquement. Par ailleurs, des scénarios sont calculés pour les risques financiers liés au climat. Des indicateurs de risque sont utilisés pour leur surveillance. Les résultats des analyses et des calculs de scénarios ainsi que les indicateurs de risque font l'objet d'un rapport annuel au Conseil d'administration.

Dispositions réglementaires

Par une décision datant du 11 novembre 2020, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a défini des exigences particulières en rapport avec l'importance systémique au niveau du Groupe Raiffeisen et de Raiffeisen Suisse. Les données sur une base consolidée, soumises à l'obligation de publication au sens de la Circ.-FINMA 2016/1 Publication – banques, peuvent être consultées dans le rapport de gestion du Groupe Raiffeisen ou sur le site internet de Raiffeisen [raiffeisen.ch/publications-prudentielles](https://www.raiffeisen.ch/publications-prudentielles).

Raiffeisen Suisse a opté pour les approches suivantes concernant le calcul des exigences en matière de fonds propres.

Risques de crédit

Pour déterminer les exigences nécessaires en matière de fonds propres en vue des risques de crédit, Raiffeisen Suisse utilise l'approche standard internationale (AS-BRI).

Les notations d'émetteurs / émissions établies par trois agences de notation reconnues par la FINMA sont utilisées pour les catégories de clientèle que sont les gouvernements centraux et banques centrales, les collectivités de droit public, banques, négociants en valeurs mobilières et entreprises.

Pour les gouvernements centraux, des ratings d'émetteurs / émissions établis par une agence d'assurance à l'exportation sont également pris en compte, mais les ratings des trois agences de notation demeurent prioritaires.

Durant l'exercice sous revue, aucune modification n'a été apportée aux ratings des agences de notation et des agences d'assurance à l'exportation appliqués.

Les positions pour lesquelles des ratings externes sont utilisés figurent notamment dans les positions suivantes du bilan:

- créances sur les banques
- créances sur la clientèle
- immobilisations financières
- valeurs de remplacement positives

Risques de marché

Les exigences en matière de fonds propres pour couvrir les risques de marché sont calculées au moyen de l'approche prudentielle standard. A l'intérieur de ce cadre, on applique la méthode de duration pour le risque de marché général des instruments de taux, et la procédure Delta Plus pour les exigences en matière de fonds propres afférentes aux options.

Risques opérationnels

Pour le calcul des exigences en matière de fonds propres se rapportant aux risques opérationnels, Raiffeisen a recours à l'approche de l'indicateur de base.

Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et la détermination du besoin de correction de valeur

Crédits garantis par gage immobilier

Les risques de défaillance font l'objet d'un contrôle régulier basé sur les garanties (cf. aussi «Evaluation des couvertures») et la probabilité de défaillance des positions de crédit. Outre la valeur de la garantie, la solvabilité de la débitrice ou du débiteur est aussi dûment contrôlée en surveillant les retards de paiement concernant les intérêts et les amortissements. Raiffeisen identifie ainsi les crédits garantis par gage immobilier comportant des risques accrus. Ces crédits sont ensuite examinés en détail par des spécialistes du crédit. Dans certains cas, le service Recovery de Raiffeisen Suisse est impliqué. Le cas échéant, des garanties complémentaires sont requises ou, à défaut, une correction de valeur est établie (cf. aussi «Calcul des corrections de valeur et provisions»).

Crédits couverts par des titres

Les engagements et la valeur des garanties des crédits couverts par des titres sont surveillés quotidiennement. Si la base d'avance de la couverture en titres tombe en deçà du montant de l'engagement de crédit, une réduction de la limite est envisagée ou des garanties supplémentaires sont demandées. Si la lacune de couverture s'agrandit ou en cas de conditions de marché extraordinaires, les garanties sont réalisées et le crédit est liquidé. Si les produits de la réalisation ne suffisent pas pour régler la créance ouverte, des corrections de valeur sont constituées en conséquence.

Crédits sans couverture

Les crédits sans couverture sont en général des crédits d'exploitation octroyés à la clientèle entreprises, des financements accordés à des collectivités de droit public ou des découverts en compte non couverts de la clientèle privée dont le montant n'excède pas un revenu mensuel. S'agissant de la clientèle entreprises et des financements accordés aux collectivités de droit public, le volume des crédits octroyés sans couverture est limité par des prescriptions et des limites correspondantes.

Quant aux crédits d'exploitation non couverts, il est demandé à l'entreprise chaque année, voire plus souvent si nécessaire, de fournir des informations permettant de juger de son évolution financière. Ces données sont évaluées et les éventuels risques accrus sont identifiés. En présence de risques accrus, la Banque procède à une évaluation détaillée et définit avec la cliente ou le client les mesures nécessaires. Une correction de valeur adéquate est établie si l'engagement de crédit semble menacé durant cette phase.

Calcul des corrections de valeur et provisions

Le besoin de correction de valeur et/ou de provisions pour les positions compromises est identifié selon les procédures décrites aux paragraphes «Crédits garantis par gage immobilier», «Crédits couverts par des titres» et «Crédits sans couverture». Par ailleurs, les positions à risque, pour lesquelles une menace a déjà été identifiée par le passé, sont réévaluées chaque trimestre et la correction de valeur est adaptée si nécessaire.

Conformément à l'ordonnance de la FINMA sur les comptes, des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sont en outre constituées pour les positions non compromises.

Les pertes attendues sont calculées sur la base des probabilités de défaillance et des estimations de pertes déterminées dans les modèles de risque internes utilisés. S'agissant des méthodes, des données et des informations complémentaires, nous vous renvoyons à la «Publication réglementaire» au sens de la circulaire FINMA 2016/1 (en particulier au tableau «CRE: IRB – données relatives aux modèles»). L'évaluation des pertes attendues au sens de l'OEPC-FINMA présente les différences suivantes par rapport aux calculs réglementaires (approche IRB):

- Aucun plancher réglementaire (par ex. plancher PD ou LGD) n'est appliqué.
- Au lieu de la probabilité de défaillance de crédit à un an (y compris les suppléments de prudence et de stress), une considération de la durée résiduelle et par conséquent une probabilité de défaillance de crédit à vie sont prises en compte. Pour les produits à durée fixe, la durée résiduelle est reprise des conventions de produit individuelles. Pour les produits sans durée fixe, une durée minimale d'un an est prise en compte.
- Dans le cadre du calcul de la probabilité de défaillance de crédit à vie, certains suppléments de stress ne sont pas pris en compte.
- Pour les positions qui ne sont pas évaluées au moyen de modèles de risque internes, la prévoyance des risques est déterminée sur la base d'estimations d'expertes et d'experts.

Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse a fixé les paramètres relatifs à l'utilisation des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sans reconstitution immédiate en cas de crise. Une utilisation éventuelle des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues existantes est examinée et présentée pour approbation aux organes compétents si la nouvelle constitution de corrections de valeur individuelles pour les positions compromises durant une période sous revue est supérieure à la moitié du montant des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues au 31 décembre de l'exercice précédent. Les corrections de valeur et provisions pour pertes attendues utilisées doivent être reconstituées le plus rapidement possible, au plus tard toutefois dans un délai de cinq ans après la fin de la crise.

Aucune utilisation de corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sans reconstitution immédiate n'a eu lieu durant la période sous revue. Aucune insuffisance de couverture n'est constatée pour les corrections de valeur et provisions pour pertes attendues.

Evaluation des couvertures

Crédits garantis par gage immobilier

Pour les crédits garantis par gage immobilier, chaque octroi de crédit repose sur une évaluation actualisée des garanties. L'estimation dépend du type et de l'utilisation des immeubles.

Pour estimer les maisons individuelles, les maisons pour deux ou trois familles, les appartements en propriété, les appartements et maisons de vacances, la Banque peut avoir recours à la méthode de la valeur réelle ou à un modèle d'évaluation hédoniste.

Sur la base de caractéristiques détaillées de l'immeuble concerné, la méthode d'estimation hédoniste compare son prix à des transactions immobilières similaires. La Banque se réfère aux prix de l'immobilier de la région, qui lui sont fournis par un prestataire externe. La Banque met à jour la valeur de l'immeuble périodiquement ou de manière circonstanciée en se fondant sur ces estimations.

Les immeubles locatifs, les objets à usage mixte, les immeubles artisanaux et industriels ainsi que les objets spéciaux sont quant à eux estimés selon la méthode de la valeur de rendement, qui est basée sur les revenus locatifs à long terme. Ce modèle prend par ailleurs en compte les données du marché, les données relatives au site et les taux de vacance. Le revenu locatif est contrôlé périodiquement et de manière circonstanciée en cas de signes indiquant des variations notables du revenu locatif ou du taux de vacance. La Banque met à jour son estimation périodiquement ou de manière circonstanciée.

Pour les immeubles agricoles, la charge maximale définie par la loi fédérale sur le droit foncier rural (LDFR) est déterminante.

Par ailleurs, à partir d'une certaine base d'avance ou pour les immeubles présentant des caractéristiques particulières de risque, il est fait appel au Service spécialisé en estimation immobilière de Raiffeisen Suisse ou à des estimateurs immobiliers externes accrédités. Pour les créances compromises, il y a lieu de calculer également une valeur de liquidation.

S'agissant du financement d'achats de biens immobiliers ou du financement d'immeubles consécutif à un changement de propriétaire, l'évaluation s'effectue, en règle générale, selon le principe de la valeur la plus basse; c'est-à-dire que la base d'avance correspond au montant le plus faible entre la base d'avance et le prix d'achat. Ce principe vaut pour tous les types d'immeubles pendant une durée d'au minimum 24 mois dès le changement de propriétaire, à l'exclusion des augmentations de crédit où le montant de l'augmentation pour des investissements accroissant la valeur est pris en compte dans l'immeuble gagé. En cas de changements de propriétaire à prix préférentiel entre personnes physiques ou morales qui sont économiquement et/ou juridiquement liées, des dérogations au principe de la valeur la plus basse sont possibles.

Crédits couverts par des titres

Pour la garantie des crédits lombard et des autres crédits couverts par des titres, les sûretés acceptées sont essentiellement des instruments financiers cessibles (comme les obligations et les actions) présentant une bonne liquidité et négociés activement. La Banque accepte également des produits structurés transmissibles pour lesquels un market maker et des informations sur les cours sont régulièrement disponibles.

La Banque applique des décotes sur les valeurs du marché afin de couvrir le risque de marché inhérent aux titres négociables sur celui-ci et de calculer la base d'avance. Pour les produits structurés et les produits présentant une durée résiduelle longue, la période de liquidation peut se prolonger. C'est pourquoi les décotes appliquées sont plus élevées que pour les instruments liquides. Quant aux polices d'assurance vie ou aux garanties, les décotes sont fixées sur la base du produit.

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés et hedge accounting

Politique commerciale concernant l'utilisation d'instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est confié exclusivement à des négociants spécialement légitimés. La Banque négocie, pour son propre compte et pour celui de sa clientèle, des instruments standardisés et OTC, notamment des instruments de taux, des instruments monétaires, des titres de participation / indices ainsi que des matières premières.

Les opérations de couverture dans le portefeuille de la banque sont conclues au moyen de dépôts et de prêts internes avec le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury et Structured Products & FX Advisory n'interviennent pas eux-mêmes sur le marché. Le portefeuille de négoce réalise les opérations de couverture dans une large mesure avec des contreparties externes.

Application du principe de hedge accounting

Types d'opérations de base et de couverture

Raiffeisen Suisse a recours au hedge accounting, en particulier pour les types d'opérations ci-après.

Opération de base	Couverture au moyen de
Risques de fluctuation des taux résultant de créances et d'engagements sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la banque	Swaps de taux d'intérêt et de devises
Risque de variation de cours des positions en monnaie étrangère	Contrats à terme sur devises

Constitution de groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations des taux dans le portefeuille de la banque sont regroupées en différentes fourchettes de contrainte des taux par monnaie et couvertes par des macro-couvertures. Les macro-couvertures sont des opérations de couverture visant à atténuer les risques sur l'ensemble du portefeuille. Des micro-couvertures sont utilisées en complément.

Lien économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Au moment où un instrument financier est enregistré comme couverture, la Banque documente le lien entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Elle documente notamment les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour l'opération de couverture ainsi que les méthodes pour évaluer l'efficacité du lien de couverture. Le lien économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est évalué en continu et de manière prospective dans le cadre des tests d'efficacité, en observant notamment l'évolution opposée des valeurs et leur corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est considérée comme très efficace quand les principaux critères suivants sont réunis:

- La couverture est considérée comme hautement efficace, aussi bien lors de la première évaluation que sur la durée (micro-couvertures).
- Il existe un lien économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les fluctuations de valeur entre l'opération de base et l'opération de couverture sont inversement proportionnelles du point de vue du risque couvert.

Inefficacité

A la conclusion, les opérations de couverture sont effectives pour toute la durée. Si une opération de couverture ne satisfait plus aux critères d'efficacité au fil du temps, elle est assimilée à une opération de négoce et l'effet résultant de la partie inefficace est porté au compte de résultat.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

La comptabilité, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux prescriptions du code des obligations suisse, de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, de l'ordonnance afférente, de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) ainsi que selon la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques».

Les positions détaillées du bilan sont évaluées séparément.

Dans le cadre des prescriptions précitées, un bouclage individuel conforme aux statuts est établi avec une présentation fiable. A la différence d'un bouclage établi selon le principe de l'image fidèle (true and fair view), le bouclage individuel peut contenir des réserves latentes.

Raiffeisen Suisse publie dans un rapport de gestion distinct les comptes annuels consolidés du Groupe Raiffeisen. Ce rapport comprend les comptes annuels des Banques Raiffeisen, de Raiffeisen Suisse et des principales filiales, dans lesquelles le Groupe détient directement ou indirectement des participations supérieures à 50% du capital assorti d'un droit de vote. C'est pourquoi Raiffeisen Suisse renonce à établir des comptes consolidés partiels comprenant ses propres comptes annuels et ceux de ses participations majoritaires.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Saisie des opérations

Toutes les opérations exécutées et achevées à la date du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan ainsi qu'au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant conclues mais non encore exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

Monnaies étrangères

Les créances et engagements ainsi que les réserves d'espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les pertes et les gains de cours résultant de l'évaluation sont enregistrés au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions sur devises effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

Cours de conversion des monnaies étrangères

	31.12.2022	31.12.2023
EUR	0,988	0,931
USD	0,925	0,842

Liquidités, fonds passifs

L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix.

Les agios et disagio sur les propres emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage sont délimités sur la durée.

Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur

L'inscription au bilan s'effectue à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les avoirs en métaux précieux sur des comptes métaux sont évalués à leur juste valeur si le métal est négocié sur un marché liquide et efficient en termes de prix. Les produits d'intérêts sont délimités sur une base périodique.

Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que la débitrice ou le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme compromises. Les créances compromises sont évaluées à leur valeur de liquidation, tout comme les éventuelles garanties.

Tous les objets remis en leasing sont inscrits au bilan sous le poste «Créances sur la clientèle», conformément à la méthode de la valeur actualisée.

Corrections de valeur individuelles pour créances compromises

Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances compromises, sur la base d'analyses régulières des différents engagements de crédit et en tenant compte de la solvabilité de la débitrice ou du débiteur, ou du risque de contrepartie, ainsi que de la valeur de liquidation nette réalisable estimée pour les couvertures. Si le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait intégralement l'objet d'une correction de valeur.

En cas de créance compromise, il est possible de maintenir, dans le cadre d'une stratégie de continuation, une limite de crédit disponible. Des provisions pour opérations hors bilan sont, au besoin, constituées pour de telles limites de crédit non utilisées. Pour les crédits en comptes courants dont l'utilisation est, en règle générale, soumise à des fluctuations fréquentes et élevées, la constitution initiale et ultérieure de la prévoyance des risques se fait globalement – c'est-à-dire avec des corrections de valeur individuelles pour l'utilisation effective et des provisions pour la limite de crédit non utilisée – via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts». En cas de changements dans l'utilisation de la limite, un transfert sans incidence sur le résultat est opéré entre les corrections de valeur individuelles et les provisions. La dissolution de corrections de valeur individuelles ou provisions redevenues disponibles se fait également via le poste «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours et encore impayés sont réputés en souffrance. Dans le cas de crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme en souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et compromis (intérêts courus inclus) ne sont plus comptabilisés comme produit mais directement inscrits dans les corrections de valeur liées au risque de défaillance.

La décomptabilisation définitive d'une créance intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme la conclusion de la procédure de réalisation.

Les créances compromises sont de nouveau comptabilisées à leur valeur nominale (par conséquent annulation de la correction de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont payés dans les délais impartis par les dispositions contractuelles et que les autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Les corrections de valeur individuelles sur positions de crédit sont calculées, pour chaque position, selon le principe de prudence et déduites de la créance concernée.

Corrections de valeur pour pertes attendues sur les créances non compromises

Les corrections pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions» à la [☞](#) page 25).

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Opérations de prêt et d'emprunt de titres (securities lending and borrowing)

Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres empruntés ou reçus en tant que garanties ne sont inscrits avec effet au bilan que dans la mesure où Raiffeisen Suisse en détient les droits. Les titres prêtés et mis à disposition en tant que garanties ne sont sortis du bilan que si Raiffeisen Suisse est déchue des droits qui y sont liés. La valeur du marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les frais perçus ou versés dans le cadre des opérations de prêt et des opérations de mise ou de prise en pension de titres sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

Opérations de mise ou de prise en pension de titres (opérations de Repurchase et Reverse-Repurchase)

Les titres acquis avec obligation de revente (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opérations de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties. Ils sont inscrits à la valeur des dépôts de fonds reçus ou donnés, y compris les intérêts courus.

Les titres reçus ou fournis ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou décomptabilisés qu'en cas de cession de leurs droits contractuels. La valeur du marché de ces titres est vérifiée quotidiennement pour pouvoir, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités, sur une base périodique, par rapport à la durée de la transaction sous-jacente.

Opérations de négoce et engagements qui en résultent

Les opérations de négoce et les engagements qui en résultent sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Quant aux positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles de négoce. Les frais de refinancement du capital, qui découlent des positions de négoce créditées au produit d'intérêts, sont débités du résultat de négoce. Par ailleurs, les produits de reprises fermes d'émissions de titres figurent dans le résultat de négoce.

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Inscription au bilan

Les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus pour compte propre sont portées au bilan, indépendamment de leur incidence sur le résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont portées au bilan uniquement dans la mesure où elles ne sont pas garanties par des couvertures de marges. Les valeurs de remplacement des contrats négociés hors bourse et conclus par la Banque en tant que commissionnaire sont toujours inscrites au bilan.

Toutes les opérations de couverture des secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory sont réalisées via le portefeuille de négoce, ce qui signifie que les secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory n'interviennent pas directement sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes figurent au bilan. Les valeurs de remplacement et le volume des contrats avec des contreparties externes sont mentionnés dans l'annexe «Instruments financiers dérivés». Les valeurs de remplacement et le volume des contrats des opérations de couverture internes présentés sous «Instruments de couverture» sont calculés sur la base des valeurs de remplacement et du volume des contrats des opérations de couverture internes des secteurs Treasury ainsi que Structured Products & FX Advisory.

S'agissant des produits structurés émis comprenant un titre de créance, le dérivé est isolé du contrat de base et évalué séparément. Les titres de créance (contrats de base) sont portés au bilan à leur valeur nominale sous «Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage». Les agios et disagios figurent aux postes «Comptes de régularisation passifs» et «Comptes de régularisation actifs» et sont réalisés en contrepartie sur la durée résiduelle, dans le résultat des opérations d'intérêts. Les produits structurés émis sans propre titre de créance et les parts dérivées issues des produits structurés avec propre titre de créance sont inscrits aux postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés», à leur juste valeur.

Traitement dans le compte de résultat

Les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négoce sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de couvrir les risques de fluctuation des taux sont évalués selon la méthode des intérêts courus. Les gains et pertes d'intérêts résultant de la réalisation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Le résultat issu de la création de produits structurés en émission propre, ainsi que le résultat issu de l'émission sur commission de produits structurés par des prestataires tiers sont inscrits au poste «Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements».

Immobilisations financières

Les titres de créance à revenu fixe, de même que les emprunts à option, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, dès lors qu'ils sont détenus en vue d'être revendus avant leur échéance.

En revanche, les titres de dette acquis en vue d'une conservation jusqu'à l'échéance sont évalués selon la méthode des intérêts courus, ce qui signifie que l'agio ou le disagio fait l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Quant aux titres de participation, ils sont évalués conformément au principe de la valeur la plus basse.

Les biens immobiliers et les titres de participation repris des opérations de crédit ou autres et destinés à la revente figurent sous les immobilisations financières et sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Par valeur la plus basse, on entend la valeur moins élevée entre les valeurs d'acquisition et de liquidation.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes métaux précieux sont évalués à la valeur du marché à la date du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

En cas de transfert entre immobilisations financières et participations, les instruments financiers transférés doivent l'être à leur valeur comptable conformément à l'article 17 OEPC-FINMA.

Corrections de valeur pour pertes attendues

Conformément à l'OEPC-FINMA, des corrections de valeur pour pertes attendues doivent être constituées sur le poste «Immobilisations financières» (titres de créance avec détention jusqu'à l'échéance). Ces corrections de valeur pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions» à la [page 25](#)).

Participations

Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus en vue d'un placement de longue durée, indépendamment des droits de vote.

Les participations dans des institutions communes sont également comptabilisées sous ce poste. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, par conséquent aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation. Les participations peuvent comporter des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition majorés des investissements accroissant la valeur. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, comme suit:

Durée d'utilisation estimée d'immobilisations corporelles

	Ans
Immeubles	66 ans
Transformations et aménagements dans des locaux loués	Durée totale de location, maximum 15 ans
Mobilier et installations	8 ans
Autres immobilisations corporelles	5 ans
Logiciel bancaire central développé en interne ou acheté	10 ans
Installations informatiques et autres logiciels	dans 3 ans

Les petits investissements sont comptabilisés directement via les charges d'exploitation. Les rénovations importantes accroissant la valeur sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les immobilisations corporelles peuvent comporter des réserves latentes. L'inscription à l'actif des charges liées à la réalisation et au développement des systèmes bancaires centraux passe par le poste «Autres produits ordinaires». L'amortissement des immeubles et des bâtiments en construction ainsi que des systèmes bancaires centraux commence dès la date de leur utilisation. Les terrains à bâtir non construits ne sont pas amortis.

La valeur intrinsèque des immobilisations corporelles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Valeurs immatérielles**Autres valeurs immatérielles**

Les valeurs immatérielles acquises sont portées au bilan lorsqu'elles apportent à l'entreprise des avantages mesurables sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles autogénérées ne sont pas inscrites à l'actif. Les valeurs immatérielles portées au bilan le sont aux coûts d'acquisition et font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, de cinq ans au maximum.

Vérification de la valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque des valeurs immatérielles est vérifiée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer qu'il y a dépréciation de la valeur comptable. Le cas échéant, une telle dépréciation est inscrite sous le poste «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles» ayant une incidence sur le résultat. Si le contrôle de la valeur intrinsèque d'une valeur immatérielle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie comme prévu, sur la nouvelle durée d'utilisation définie.

Provisions

Des provisions sont constituées selon le principe de prudence pour les risques identifiés à la date du bilan, qui résultent d'un événement passé et entraînent un possible engagement. S'agissant des provisions pour les limites de crédit non utilisées, nous vous renvoyons aux explications dans le chapitre «Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires, corrections de valeur».

Réserves pour risques bancaires généraux

Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux à titre de précaution pour la couverture contre les risques latents inhérents à l'activité bancaire, conformément aux prescriptions comptables pour les banques.

Impôts

Les impôts sont calculés et comptabilisés sur la base du résultat de l'exercice sous revue.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

Pour les engagements conditionnels et les engagements irrévocables, des provisions pour pertes attendues sont constituées selon une approche basée sur le risque, en fonction de paramètres historiques relatifs aux défaillances et en prenant en considération la durée résiduelle (cf. «Calcul des corrections de valeur et provisions» à la [☞](#) page 25).

Modifications par rapport à l'exercice précédent

Aucune modification des principes de comptabilisation et d'évaluation n'a été effectuée.

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement ayant une influence significative sur le résultat de l'exercice 2023 n'est survenu après la date du bilan.

Informations sur le bilan

1 – Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Opérations de financement de titres (actifs et passifs)		
en 1000 CHF	31.12.2022	31.12.2023
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension ¹	–	354 580
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension ¹	35 007	8 929 901
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de garantie dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	392 271	9 306 416
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	392 271	9 306 416
Juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	307 238	626 661
dont titres remis à un tiers en garantie	–	186 642
dont titres aliénés	289 112	261 191

¹ Avant prise en compte d'éventuels contrats de netting.

2 – Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que créances compromises

Couvertures des créances et des opérations hors bilan

en 1000 CHF		Couverture hypothécaire	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle		588 781	183 386	3 418 867	4 191 034
Créances hypothécaires		1 374 620	1 800	48 744	1 425 164
Immeubles d'habitation		229 702	–	2 964	232 666
Immeubles commerciaux et de bureaux		80 177	–	–	80 177
Artisanat et industrie		385 217	–	162	385 379
Autres		679 524	1 800	45 618	726 942
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)		1 963 401	185 186	3 467 611	5 616 198
		31.12.2022	5 241 987	230 939	3 252 053
					8 724 979
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)		1 958 793	185 063	3 231 930	5 375 786
		31.12.2022	5 229 031	230 619	3 049 453
					8 509 103
Hors bilan					
Engagements conditionnels		7 252	4 933	2 748 351	2 760 537
Promesses irrévocables		227 938	830	1 808 781	2 037 549
Engagements de libérer et d'effectuer des vers. suppl.		–	–	2 592	2 592
Total hors bilan		235 191	5 763	4 559 724	4 800 678
		31.12.2022	540 838	29 594	4 332 302
					4 902 734

Créances compromises

en 1000 CHF		Montant brut des créances	Produits estimés de la réalisation des garanties	Montant net des créances	Corrections de valeur individuels
Créances compromises		279 896	36 355	243 540	215 444
		31.12.2022	269 385	36 054	233 331
					184 464

La différence entre le montant net des créances et celui des corrections de valeur individuelles est due au fait que des taux de correction de valeur individuels inférieurs à 100% sont appliqués en raison de la solvabilité de certains débiteurs.

3 – Opérations de négoce

3.1 – Actifs

Opérations de négoce (actifs)		
en 1000 CHF	31.12.2022	31.12.2023
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	521 985	801 129
dont cotés ¹	474 189	766 903
Titres de participation	26 182	41 442
Métaux précieux	591 808	1 160 788
Autres actifs du négoce	56 497	27 845
Total des actifs	1 196 472	2 031 203
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	350 676	625 235

1 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

3.2 – Passifs

Opérations de négoce (engagements)		
en 1000 CHF	31.12.2022	31.12.2023
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire ²	282 145	257 253
dont cotés ¹	282 145	257 253
Titres de participation ²	4 888	421
Métaux précieux ²	–	–
Autres passifs du négoce ²	2 080	3 517
Total des engagements	289 112	261 191
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	–	–

1 Cotés en bourse = négociés sur une bourse reconnue.

2 Pour les positions courtes (comptabilisation selon le principe de la date de conclusion).

4 – Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

en 1000 CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats	Valeurs de remplacement		Volumes des contrats
	positives	négatives		positives	négatives	
Instruments financiers dérivés						
Instruments de taux d'intérêt						
Contrats à terme y compris FRAs	–	–	–	–	–	–
Swaps	800 136	766 799	65 268 047	1 861 626	1 264 061	73 765 629
Futures	–	–	2 720 250	–	–	–
Options (OTC)	2 116	2 116	1 034 454	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total instruments de taux d'intérêt	802 251	768 914	69 022 751	1 861 626	1 264 061	73 765 629
Devises						
Contrats à terme	822 402	717 207	37 545 134	52 889	490 809	15 720 991
Swaps comb. taux d'int. / devises	–	–	–	–	28 968	930 800
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	8 163	6 978	642 432	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total devises	830 565	724 185	38 187 565	52 889	519 777	16 651 791
Métaux précieux						
Contrats à terme	8 188	12 362	783 036	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	13 979	9 154	949 225	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total métaux précieux	22 167	21 516	1 732 261	–	–	–
Titres de participation / indices						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	38 537	–	–	–
Options (OTC)	49 201	49 015	1 129 198	–	–	90 616
Options (exchange traded)	91	29	1 964	–	–	–
Total titres de participation / indices	49 291	49 044	1 169 699	–	–	90 616
Dérivés de crédit						
Credit Default Swaps	421	421	41 717	–	–	–
Total Return Swaps	–	–	–	–	–	–
First-to-Default Swaps	–	–	–	–	–	–
Autres dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–
Total dérivés de crédit	421	421	41 717	–	–	–
Autres						
Contrats à terme	–	–	–	–	–	–
Swaps	–	–	–	–	–	–
Futures	–	–	–	–	–	–
Options (OTC)	24 846	24 846	234 864	–	–	–
Options (exchange traded)	–	–	–	–	–	–
Total autres	24 846	24 846	234 864	–	–	–
Total 31.12.2023	1 729 541	1 588 927	110 388 859	1 914 516	1 783 838	90 508 036
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1 729 451	1 588 898	–	1 914 516	1 783 838	–
Total 31.12.2022	1 853 294	1 722 920	98 831 744	2 980 823	1 937 507	86 437 830
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	1 853 284	1 722 780	–	2 980 823	1 937 507	–

Instruments financiers dérivés par contrepartie et durée résiduelle

en 1000 CHF	Valeurs de remplacement				Volumes des contrats	
	positives	négatives	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Instances centrales de clearing	2 450 769	1 914 671	52 084 720	43 047 495	31 688 673	126 820 887
Banques Raiffeisen ¹	274	461	30 832	139	–	30 971
Banques et maisons de titres	1 124 771	1 292 688	53 942 611	9 746 020	1 783 674	65 472 305
Bourses	91	29	2 750 751	10 000	–	2 760 751
Autres clients	68 153	164 916	4 142 937	1 515 654	153 391	5 811 981
Total 31.12.2023	3 644 057	3 372 765	112 951 850	54 319 307	33 625 738	200 896 895
Total 31.12.2022	4 834 117	3 660 427	94 399 697	58 177 434	32 692 444	185 269 574

¹ Principalement pour les besoins de la clientèle.

Les contrats de netting ne sont pas pris en compte pour le relevé des valeurs de remplacement.

Qualité des contreparties

Banques / Maisons de titres: les transactions sur instruments dérivés ont été effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée, pour l'essentiel, comme très bonne. 93,1% des valeurs de remplacement positives sont des créances dont la contrepartie bénéficie d'un rating «Placement sûr» ou supérieur (Moody's), ou d'un rating comparable.

Clientèle: lors de transactions avec les clientes et les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit disponibles.

5 – Immobilisations financières**5.1 – Répartition des immobilisations financières****Répartition des immobilisations financières**

en 1000 CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
Titres de créance	15 052 421	10 763 429	14 313 860	10 491 568
dont titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	15 052 421	10 763 429	14 313 860	10 491 568
dont titres non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	–	–	–	–
Titres de participation	3 025	2 372	4 979	3 758
dont participations qualifiées ¹	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Immeubles	–	–	–	–
Total des immobilisations financières	15 055 446	10 765 801	14 318 838	10 495 326
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	15 002 197	10 713 234	–	–

¹ Au moins 10% du capital ou des voix.

5.2 – Répartition des contreparties par rating

Répartition des contreparties selon la notation

31.12.2023 en 1000 CHF	Valeur comptable					
	Placement très sûr	Placement sûr	Bon placement moyen	Placement spéculatif à très spéculatif	Placement extrêmement risqué / défaut de paiement	Placement sans notation
Titres de créances ¹	10 197 817	19 744	–	–	–	545 868

¹ La rubrique «Placement sans notation» contient principalement des papiers monétaires de la Banque nationale suisse (Bons de la BNS).

L'attribution des ratings s'appuie sur les classes de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings des trois grandes agences de notation internationales.

6 – Participations

Participations

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	2022						2023	
			Valeur comptable 31.12.2022	Change-ments d'affectation	Inves-tissements	Désinves-tissements	Corrections de valeurs	Reprises	Valeur comptable 31.12.2023	Valeur de marché 31.12.2023
Participations sociétés du Groupe	41 447	-35 407	6 040	–	–	-1 438	–	1 398	6 000	–
avec valeur boursière	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
sans valeur boursière	41 447	-35 407	6 040	–	–	-1 438	–	1 398	6 000	–
Autres participations	561 377	-152 203	409 174	–	1 300	-17 729	-26 825	1 199	367 119	188 551
avec valeur boursière	364 236	-139 105	225 131	–	–	–	-19 127	–	206 004	188 551
sans valeur boursière	197 140	-13 097	184 043	–	1 300	-17 729	-7 697	1 199	161 115	–
Total des participations	602 824	-187 610	415 214	–	1 300	-19 167	-26 825	2 597	373 119	188 551

Dans le cadre de l'examen périodique de la valeur intrinsèque, la participation dans Leonteq AG a fait l'objet d'une correction de valeur de 19,1 millions de francs.

En 2018, Raiffeisen Suisse société coopérative a résilié la convention d'actionnaires la liant à PME Capital Holding SA (anciennement Investnet Holding AG) dans un premier temps pour juste motif, mais ultérieurement elle a contesté, autant que de besoin, les contrats inscrits dans le contexte «Investnet». Sur la base de cette contestation, Raiffeisen Suisse réclame l'intégralité des actions de PME Capital Holding SA contrôlée à 100% par PME Capital SA. Le litige est toujours en cours. Dans le cadre de la contestation de contrats, Raiffeisen Suisse a également décomptabilisé en 2018 des engagements à hauteur de 30 millions de francs ainsi que des engagements conditionnels à hauteur de 30 millions de francs. Raiffeisen Suisse part du principe que plus aucun paiement ne sera effectué dans ce contexte.

Si, contre toute attente de Raiffeisen Suisse, ni la contestation des contrats ni la validité de la résiliation n'étaient confirmées, des actionnaires minoritaires pourraient éventuellement être habilités, en vertu de la convention d'actionnaires de 2015, à vendre des actions de PME Capital Holding SA à Raiffeisen Suisse selon une méthode d'évaluation convenue contractuellement (option put). Les engagements décomptabilisés susmentionnés et les engagements conditionnels pourraient alors redevenir d'actualité. Compte tenu des contestations des contrats mentionnées et de la résiliation de la convention d'actionnaires, il est renoncé à l'évaluation de l'option put au 31 décembre 2023.

7 – Immobilisations corporelles

7.1 – Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	2022		2023				
			Valeur comptable 31.12.2022	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements ¹	Amortissements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2023
Immeubles à l'usage de la Banque	246 334	-67 045	179 289	-1 426	2 272	-	-3 748	-	176 387
Autres immeubles	13 057	-5 907	7 150	-	120	-	-137	-	7 133
Software acquis séparément ou développés à l'interne	261 063	-171 322	89 741	-	6 902	-4 523	-21 738	-	70 382
Autres immobilisations corporelles	175 049	-137 364	37 685	1 426	14 659	-8 429	-14 565	-	30 776
Total des immobilisations corporelles	695 503	-381 638	313 865	-	23 953	-12 952	-40 188	-	284 678

1 Les désinvestissements s'expliquent par l'autonomisation des succursales de Bâle et Zurich.

7.2 – Leasing d'exploitation

Leasing opérationnel

en 1000 CHF	31.12.2022	31.12.2023
Engagements de leasing non portés au bilan		
Echéant dans les 12 mois	1 096	1 273
Echéant dans les 1 à 5 ans	1 539	1 742
Echéant dans plus de 5 ans	-	-
Total engagements de leasing non portés au bilan	2 636	3 015
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	2 636	3 015

8 – Valeurs immatérielles

Valeurs immatérielles

en 1000 CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	2022		2023		
			Valeur comptable 31.12.2022	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2023
Autres valeurs immatérielles	7 536	-1 005	6 531	-	-	-1 507	5 024
Total des valeurs immatérielles	7 536	-1 005	6 531	-	-	-1 507	5 024

9 – Autres actifs et passifs

Autres actifs et passifs		
en 1000 CHF	31.12.2022	31.12.2023
Autres actifs		
Comptes d'ordre impôts indirects	1 203 370	409 317
Autres comptes d'ordre	26 472	19 295
Marchandises	5 557	6 006
Autres actifs divers	0	19
Total des autres actifs	1 235 400	434 637
Autres passifs		
Compte de compensation	1 195 440	488 629
Redevances dues, impôts indirects	29 283	36 639
Fonds de solidarité	280 411	281 801
dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	1 076	1 576
Autres comptes d'ordre	83 874	70 510
Autres passifs divers	0	1
Total des autres passifs	1 589 008	877 580

10 – Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété¹

en 1000 CHF	31.12.2022		31.12.2023	
	Valeurs compt.	Engagements effectifs	Valeurs compt.	Engagements effectifs
Liquidités	–	–	810 974	810 974
Créances sur les autres banques	740 433	740 433	1 152 033	1 152 033
Créances sur la clientèle	222 845	215 011	65 132	65 132
Créances hypothécaires	1 268 814	800 774	–	–
Immobilisations financières	1 016 954	160 638	962 808	214 980
Total des actifs mis en gage	3 249 047	1 916 856	2 990 947	2 243 119
Total des actifs sous réserve de propriété	–	–	–	–

¹ Sans opérations de financement de titre (cf. la présentation à part des opérations de financement de titres en annexe 1).

11 – Institutions de prévoyance

La plupart des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe Raiffeisen sont assurés auprès de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative. L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les assuré-e-s ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 58 ans révolus en acceptant une réduction des prestations. Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative couvre au minimum les prestations obligatoires prévues par la LPP. Raiffeisen Fondation de l'employeur gère les différentes réserves de cotisations de l'employeur de Raiffeisen Suisse, des Banques Raiffeisen et des sociétés du Groupe Raiffeisen.

11.1 – Engagements envers les propres institutions de prévoyance

Engagements envers les propres institutions de prévoyance		
en 1000 CHF	31.12.2022	31.12.2023
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	86 254	44 357
Emprunts	20 000	–
Comptes de régularisation	264	–
Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance	106 518	44 357

11.2 – Réserves de cotisations de l'employeur

Réserves de cotisations de l'employeur auprès de Raiffeisen Fondation de l'employeur (institution de prévoyance patronale)		
en 1000 CHF	2022	2023
Situation au 01.01.	3 179	1 648
+ Versements ¹	–	5 000
– Prélèvements ¹	1 531	1 632
+ Rémunération ²	0	7
Situation au 31.12.	1 648	5 023

1 Les dépôts et les prélèvements ont une incidence sur les cotisations aux institutions de prévoyance du personnel (cf. annexe 25 «Charges de personnel»).

2 La rémunération de la réserve de cotisations de l'employeur figure dans le résultat des opérations d'intérêts.

Les réserves de cotisations de l'employeur correspondent à la valeur nominale selon le décompte de l'institution de prévoyance. Elles n'ont pas été inscrites au bilan.

11.3 – Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

D'après les comptes annuels vérifiés de 2022 et de 2023 (selon la Swiss GAAP RPC 26) de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative, le degré de couverture s'élève à:

Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative		
pourcentage	31.12.2022	31.12.2023
Degré de couverture	107,1	111,6

Le montant cible de la réserve de fluctuation de valeur de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative est de 117% au 31 décembre 2023. Fin 2023, le degré de couverture se situait au-dessous de cet objectif, et il n'y avait donc pas de fonds libres. L'Assemblée des délégués de Raiffeisen Caisse de retraite société coopérative décide de l'affectation des éventuels fonds libres. Pour ce faire, elle applique en règle générale les «Principes d'affectation des fonds libres (participation aux excédents)» qu'elle a promulgués. Le Conseil d'administration de Raiffeisen Suisse part du principe qu'il ne résulte aucun avantage économique pour l'employeur malgré l'existence de fonds libres, ces derniers devant être utilisés au profit des assurés.

Il n'en résulte pour les employeurs affiliés ni avantage ni engagement économique à prendre en compte dans le bilan ou le compte de résultat.

Charges de prévoyance et principaux facteurs d'influence

en 1000 CHF	2022	2023
Charges de prévoyance, propre institution de prévoyance	39 419	46 265
Versements / prélèvements sur réserves de cotisations de l'employeur (rémunération exclue)	-1 531	3 368
Cotisations de l'employeur régularisées pour chaque période	37 888	49 633
Modification de l'avantage / engagement économique de l'excédent / insuffisance de couverture des institutions de prévoyance	-	-
Charges de prévoyance (cf. annexe 25 «Charges de personnel»)	37 888	49 633

12 – Produits structurés émis

Produits structurés émis

31.12.2023 en 1000 CHF	Evaluation globale		Valeur comptable		Total
	Comptabilisation dans les opérations de négoce	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Evaluation séparée		
			Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	
Risque sous-jacent (underlying risk) du dérivé incorporé					
Instruments de taux	-	-	8 773	-1 477	7 296
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	8 773	-1 477	7 296
Sans RDP	-	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	611 453	-27 914	583 539
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	611 453	-28 348	583 105
Sans RDP	-	-	-	434	434
Devises	-	-	93	-3	91
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	93	-3	91
Sans RDP	-	-	-	-	-
Matières premières / métaux précieux	-	-	117 902	13 279	131 181
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	117 902	13 279	131 181
Sans RDP	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	-	-	20 852	44	20 896
Avec reconnaissance de dette propre (RDP)	-	-	20 852	44	20 896
Sans RDP	-	-	-	-	-
Total	-	-	759 073	-16 071	743 002

S'agissant des produits structurés émis comprenant un titre de créance, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base sont inscrits au bilan à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage». La composante de dérivés des produits est inscrite au bilan à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» et «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés».

13 – Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage en cours

Emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					
31.12.2023 en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	Possibilité de dénonciation anticipée	Montant de l'emprunt
Propres emprunts					
non subordonné	2011	2,625	04.02.2026	–	140 050
	2016	0,300	22.04.2025	–	375 000
	2016	0,750	22.04.2031	–	100 000
	2018	0,350	16.02.2024	–	398 075
	2019	0,125	07.05.2024	–	100 000
	2021	0,000	19.12.2031	–	29 550
	2022	0,000	15.07.2032	–	39 334
	2023	0,000	18.07.2033	–	111 500
	2023	2,1125	28.09.2028	–	69 475
subordonné avec clause PONV ¹	2020	0,1825	11.11.2025	11.11.2024	140 800
	2020	0,500	11.11.2028	11.11.2027	175 000
	2020	1,500	23.11.2034	23.11.2033	175 000
	2020	2,000	durée illimitée ²	16.04.2026	524 605
	2021	0,1775	15.01.2027	15.01.2026	125 000
	2021	0,405	28.09.2029	28.09.2028	147 200
	2021	0,570	15.01.2031	15.01.2030	210 000
	2021	2,250	durée illimitée ²	31.03.2027	300 000
	2022	5,230 ³	01.11.2027	–	465 400
	2023	4,840 ³	03.11.2028	–	465 400
	2023	4,000	durée illimitée ²	31.05.2029	100 000
Instruments de base des produits structurés émis ⁴	div.	1,791 ⁵	2024		469 601
		1,619 ⁵	2025		150 119
		1,459 ⁵	2026		47 853
		1,564 ⁵	2027		70 063
		1,402 ⁵	2028		19 207
		4,425 ⁵	après 2028		2 229
Total propres emprunts					4 950 462
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	–	–	–		–
Total des emprunts et prêts sur lettres de gage en cours					4 950 462

1 Clause PONV = point of non-viability / moment où l'insolvabilité menace.

2 Emprunt «Additional Tier 1» de rang subordonné avec durée illimitée et renonciation conditionnelle aux créances. Sur approbation de la FINMA, Raiffeisen Suisse est en droit de résilier unilatéralement l'emprunt (au plus tôt cinq ans après l'émission).

3 Le taux d'intérêt plus élevé s'explique par le fait que l'obligation a été émise en euros.

4 S'agissant des produits structurés émis comprenant des créances, le dérivé est isolé du contrat de base, évalué séparément et reporté. Les instruments de base figurent à leur valeur nominale dans les «Emprunts et prêts sur lettres de gage». Les composants dérivés des produits figurent à la valeur du marché sous «Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés».

5 Taux d'intérêt pondéré moyen (pondéré du volume).

14 – Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

Corrections de valeur, provisions et réserves pour risques bancaires généraux

en 1000 CHF	2022						2023	
	Etat au 31.12.2022	Utilisations conformes au but	Reclassifications ³	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2023
Provisions								
Provisions pour risque de défaillance	39 554	-49	2 239	-7	-	4 528	-9 421	36 844
dont provisions pour pertes attendues ¹	20 289	-	-243	-7	-	-	-4 337	15 702
Provisions pour autres risques d'exploitation	36 211	-11 324	-470	-	-	-	-	24 417
Provisions de restructurations	5 694	-1 168	-	-	-	-	-	4 525
Autres provisions ²	14 797	-4 000	250	-	-	-	-	11 047
Total des provisions	96 255	-16 541	2 020	-7	-	4 528	-9 421	76 833
Réserves pour risques bancaires généraux	106 876	-	-	-	-	8 372	-	115 248
dont imposées	99 776	-	-	-	-	8 372	-	108 148
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays								
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	184 465	-1 224	-2 661	-3	312	37 856	-3 301	215 444
Corrections de valeur pour pertes attendues ¹	32 926	-	-6 906	-92	-	657	-	26 585
Total des corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	217 390	-1 224	-9 567	-95	312	38 513	-3 301	242 029

1 Les variations des provisions et des corrections de valeur pour pertes attendues ayant une incidence sur le résultat sont indiquées en tant que valeurs nettes. Etant donné que les prolongations de produits et les changements de notations survenus en cours d'exercice peuvent exercer une influence significative sur les dissolutions et les nouvelles constitutions dans une présentation des chiffres bruts, nous avons opté pour une présentation des valeurs nettes.

2 Les autres provisions comprennent les provisions pour frais juridiques.

3 Les reclassifications s'expliquent principalement par l'autonomisation des Succursales de Bâle et Zurich.

15 – Capital social

Capital social

en 1000 CHF	2022			2023		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts	Valeur nominale totale	Nombre de titres en 1000	Capital ouvrant droit au paiement d'intérêts
Capital social	2 497 800	2 497,8	2 497 800	2 530 800	2 530,8	2 530 800
dont libéré	2 497 800	2 497,8	2 497 800	2 530 800	2 530,8	2 530 800

Le capital social est entièrement entre les mains des 219 Banques Raiffeisen regroupées au sein de Raiffeisen Suisse (exercice précédent: 220 Banques Raiffeisen), dont aucune (exercice précédent: aucune) ne détient une part de plus de 5% des droits de vote.

Conformément aux Statuts de Raiffeisen Suisse, les Banques Raiffeisen doivent souscrire à deux parts sociales d'une valeur de 1000 francs chacune par tranche de 100 000 francs de leur volume global (comptabilité financière). Le volume global comptabilité financière comprend le total du bilan et le volume de dépôt (sans obligations de caisse propres en dépôt) en tenant compte d'éventuels effets extraordinaires. Au 31 décembre 2023, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer de 6124,4 millions de francs en faveur de Raiffeisen Suisse, dont 2530,2 millions de francs ont été versés. Des parts sociales à hauteur de 0,6 million de francs ont été reprises sans imputation à l'engagement de libérer.

16 – Parties liées

Créances et engagements envers les parties liées

en 1000 CHF	Créances		Engagements	
	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023
Sociétés du Groupe	169 380	58 660	248 376	116 413
Affaires d'organes	2 913	27	56	–
Autres parties liées	101 506	57 133	226 031	115 282
Total des créances et engagements envers les parties liées	273 800	115 820	474 463	231 695

Opérations hors bilan significatives avec des parties liées

Les engagements conditionnels envers des parties liées s'élèvent au 31.12.2023 à 1,74 milliard de francs (exercice précédent: 1,84 milliard de francs) et les engagements irrévocables à 0,8 million de francs (exercice précédent: 18,5 millions de francs).

Transactions avec des parties liées

Les opérations de bilan et hors bilan avec des parties liées sont accordées à des conditions conformes au marché, avec les dérogations suivantes:

- Les conditions préférentielles en usage dans la branche s'appliquent à la Direction et au responsable de la Révision interne de Raiffeisen Suisse, comme au reste du personnel.
- Les créances sur les sociétés du Groupe de 58,7 millions de francs contiennent des prêts non couverts (dernière échéance le 31 décembre 2025) dont la rémunération est de 2,7% en moyenne.
- Les engagements envers d'autres parties liées à hauteur de 115,3 millions de francs comprennent une position de 7,3 millions de francs rémunérée à 2,75%.

Des dispositions particulières sont applicables au traitement et à la surveillance des crédits aux organes afin d'assurer en tout temps l'indépendance personnelle. Deux Succursales de Raiffeisen Suisse sont devenues indépendantes durant l'exercice sous revue. Les actifs immobilisés correspondants ont été transférés par Raiffeisen Suisse aux Banques Raiffeisen nouvellement créées avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023. Cela a notamment eu pour effet une réduction des créances et des engagements provenant d'affaires avec des organes.

17 – Structure des échéances des instruments financiers

Structure des échéances des instruments financiers (Actifs / instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénonçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	
Liquidités	43 085 500	810 974	–	–	–	–	43 896 474
Créances sur les Banques Raiffeisen	1 500 879	–	–	–	–	–	1 500 879
Créances sur les autres banques	3 904 535	–	2 172 991	21 988	–	–	6 099 514
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	168 420	186 160	–	–	–	354 580
Créances sur la clientèle	21 369	192 332	2 035 757	751 432	788 170	189 509	3 978 570
Créances hypothécaires	1 915	12 832	550 439	186 724	414 153	231 152	1 397 216
Opérations de négoce	2 031 203	–	–	–	–	–	2 031 203
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3 644 057	–	–	–	–	–	3 644 057
Immobilisations financières ¹	2 372	–	128 073	938 969	3 900 631	5 795 756	10 765 801
Total 31.12.2023	54 191 831	1 184 558	5 073 420	1 899 113	5 102 954	6 216 418	73 668 295
Total 31.12.2022	42 467 236	334 525	6 002 963	4 884 709	6 543 528	7 076 115	67 309 076

1 Il n'y a pas d'immobilisations financières (aucune non plus l'année précédente).

Structure des échéances des instruments financiers (Fonds étrangers / instruments financiers)

en 1000 CHF	A vue	Dénonçables	Echéant				Total
			dans les 3 mois	dans les 3 à 12 mois	dans les 1 à 5 ans	dans plus de 5 ans	
Engagements envers les Banques Raiffeisen	30 526 654	–	–	–	–	–	30 526 654
Engagements envers les autres banques	4 512 098	–	11 836 832	118 338	40 000	–	16 507 269
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	8 929 901	–	–	–	8 929 901
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	620 376	245 934	3 618 713	537 340	456 618	767 311	6 246 291
Engagements résultant d'opérations de négoce	261 191	–	–	–	–	–	261 191
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3 372 765	–	–	–	–	–	3 372 765
Emprunts et prêts sur lettres de gage	–	–	472 710	494 966	3 067 973	914 813	4 950 462
Total 31.12.2023	39 293 084	245 934	24 858 156	1 150 644	3 564 591	1 682 124	70 794 533
Total 31.12.2022	38 840 950	2 076 463	15 266 045	2 751 016	3 651 449	2 080 600	64 666 522

18 – Actifs selon la solvabilité des groupes de pays (actifs à l'étranger)

Actifs selon la solvabilité des groupes de pays				
en 1000 CHF	31.12.2022	part en %	31.12.2023	part en %
Classe de notation				
Placement très sûr	4 646 413	99,5	5 002 905	96,5
Placement sûr	9 177	0,2	150 172	2,9
Bon placement moyen	9 329	0,2	28 190	0,5
Placement spéculatif à très spéculatif	1 965	0,0	1 568	0,0
Placement extrêmement risqué / défaut de paiement	–	–	–	–
Placement sans notation	1 918	0,0	808	0,0
Total expositions à l'étranger	4 668 803	100,0	5 183 644	100,0

L'attribution des ratings s'appuie sur les classes de rating de Moody's. Le Groupe Raiffeisen utilise les ratings des trois grandes agences de notation internationales.

19 – Bilan par monnaie

Bilan par monnaie					
31.12.2023 en 1000 CHF					
	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Actifs					
Liquidités	43 756 000	86 783	21 710	31 980	43 896 474
Créances sur les Banques Raiffeisen	1 499 750	–	–	1 130	1 500 879
Créances sur les autres banques	613 098	3 100 706	1 601 124	784 586	6 099 514
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	186 160	168 420	–	354 580
Créances sur la clientèle	3 557 164	281 818	105 973	33 614	3 978 570
Créances hypothécaires	1 397 216	–	–	–	1 397 216
Opérations de négoce	856 703	8 045	5 615	1 160 842	2 031 203
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3 644 057	–	–	–	3 644 057
Immobilisations financières	10 763 429	–	2 372	–	10 765 801
Comptes de régularisation	489 727	2 427	1 984	1 372	495 511
Participations	373 119	–	–	–	373 119
Immobilisations corporelles	284 678	–	–	–	284 678
Valeurs immatérielles	5 024	–	–	–	5 024
Autres actifs	434 637	–	–	–	434 637
Total des actifs portés au bilan	67 674 601	3 665 940	1 907 198	2 013 524	75 261 264
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	15 746 821	13 196 568	20 603 426	5 863 806	55 410 621
Total des actifs	83 421 422	16 862 508	22 510 624	7 877 330	130 671 884
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	26 584 996	2 997 828	565 338	378 493	30 526 654
Engagements envers les autres banques	5 917 427	2 547 626	6 911 269	1 130 947	16 507 269
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	7 739 000	744 640	108 631	337 630	8 929 901
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 136 211	1 861 943	203 767	44 370	6 246 291
Engagements résultant d'opérations de négoce	253 721	7 470	–	–	261 191
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3 372 765	–	–	–	3 372 765
Emprunts et prêts sur lettres de gage	3 999 493	938 319	6 227	6 424	4 950 462
Comptes de régularisation	483 313	33 796	42 925	1 472	561 506
Autres passifs	877 580	0	–	0	877 580
Provisions	76 696	121	17	–	76 833
Réserves pour risques bancaires généraux	115 248	–	–	–	115 248
Capital social	2 530 800	–	–	–	2 530 800
Réserve légale issue du bénéfice	189 597	–	–	–	189 597
Bénéfice	115 167	–	–	–	115 167
Total des passifs portés au bilan	56 392 013	9 131 741	7 838 174	1 899 336	75 261 264
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et d'options sur devises	27 422 087	7 729 490	14 643 571	5 971 032	55 766 179
Total des passifs	83 814 099	16 861 231	22 481 744	7 870 368	131 027 443
Position nette par monnaie	–392 677	1 277	28 880	6 962	–355 558

Informations sur les opérations hors bilan

20 – Créances et engagements conditionnels

Créances et engagements conditionnels		
en 1000 CHF	31.12.2022	31.12.2023
Engagements conditionnels		
Engagements de couverture de crédit et similaires	2 275 240	2 174 532
Garanties de prestation de garantie et similaires ¹	385 964	410 042
Autres engagements conditionnels	141 538	175 963
Total des engagements conditionnels	2 802 742	2 760 537
Créances éventuelles		
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	4 908	–
Total des créances éventuelles	4 908	–

¹ Les garanties de prestation de garantie incluent une garantie dont le montant n'est pas fixé envers des tierces parties, qui est en relation avec les opérations sur dérivés dont les valeurs de remplacement sous-jacentes varient en fonction du marché. La garantie s'élevait à 100 millions de francs au 31 décembre 2023 (exercice précédent: 100 millions de francs).

En 2022 et 2023, les six Succursales de Raiffeisen Suisse sont devenues indépendantes. Raiffeisen Suisse a transféré les actifs immobilisés correspondants aux Banques Raiffeisen nouvellement créées au 1^{er} janvier de l'année en question. Selon l'art. 75 LFus, Raiffeisen Suisse reste solidairement obligée pendant trois ans avec les nouvelles Banques Raiffeisen (nouveaux débiteurs) de l'exécution des dettes nées avant le transfert du patrimoine. Au 31 décembre 2023, le recours à cette responsabilité solidaire a été jugé peu probable, raison pour laquelle aucune valeur ne figure dans le tableau ci-dessus.

Informations sur le compte de résultat

21 – Résultat des opérations d'intérêts

Résultat des opérations d'intérêts		
en 1000 CHF	2022	2023
Produits des intérêts et des dividendes		
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	50 136	302 229
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	87 713	734 010
Produit des intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	444	3 366
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	47 901	84 503
Produit des intérêts des créances hypothécaires	58 674	25 877
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	39 873	68 489
Autres produits des intérêts	279 742	781 954
Total des produits des intérêts et des dividendes	564 483	2 000 430
dont intérêts négatifs concernant les opérations actives	-161 125	-13 812
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	-99 291	-932 428
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	-131 719	-545 434
Charges d'intérêts des créances résultant d'opérations de financement de titres	-5 116	-164 787
Charges d'intérêts des dépôts de la clientèle	-15 219	-82 742
Charges d'intérêts des obligations de caisse	-1	-
Charges d'intérêts des emprunts et prêts sur lettres de gage	-60 855	-100 140
Autres charges d'intérêts	-1 644	-2 383
Total des charges d'intérêts	-313 845	-1 827 914
dont intérêts négatifs concernant les opérations passives	143 397	32 035
Résultat brut des opérations d'intérêts	250 638	172 516

22 – Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
en 1000 CHF	2022	2023
Produit des commissions		
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations de dépôt	17 841	15 843
Courtages	8 812	3 806
Opérations sur fonds de placement et opérations de gestion de fortune	21 893	17 841
Autres opérations de négoce de titres et placements	17 916	10 976
Produit des commissions sur les opérations de crédit	20 663	18 957
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	47 115	47 099
Tenue de comptes	1 676	813
Autres prestations de service	1 971	3 129
Total du produit des commissions	137 888	118 464
Charges de commissions		
Opérations de négoce de titres	-35 734	-32 258
Moyens de paiement	-767	-62
Autres charges de commissions	-1 554	-614
Total des charges de commissions	-38 055	-32 933
Total du résultat des opérations de commissions et des prestations de service	99 832	85 531

23 – Résultat des opérations de négoce

23.1 – Répartition selon les secteurs d'activités

Résultat des opérations de négoce		
Répartition selon les secteurs d'activités		
en 1000 CHF	2022	2023
Succursales de Raiffeisen Suisse	4 077	-
Portefeuille de la banque	1 573	1 665
Bureau de négoce Actions	13 502	4 016
Bureau de négoce Devises	9 961	9 580
Bureau de négoce Fixed Income	-1 016	12 923
Bureau de négoce Billets / métaux précieux	37 876	30 946
Bureau de négoce Options	2 293	102
Bureau de négoce Taux	7 915	5 026
Bureau de négoce Produits structurés	0	18
Total du résultat des opérations de négoce	76 182	64 275

23.2 – Répartition en fonction des risques inhérents

Résultat des opérations de négoce		
Répartition en fonction des risques inhérents		
en 1000 CHF	2022	2023
Négoce de devises	15 938	11 326
Négoce de métaux précieux et billets	39 842	30 966
Négoce d'actions	13 502	4 034
Négoce de taux	6 899	17 948
Total du résultat des opérations de négoce	76 182	64 275

24 – Autres produits ordinaires

Autres produits ordinaires		
en 1000 CHF	2022	2023
Services informatiques pour les sociétés du Groupe	71 865	80 928
Autres prestations individuelles pour les sociétés du Groupe	174 588	192 343
Contributions des Banques Raiffeisen aux prestations collectives / stratégiques et gestion des finances	90 321	109 425
Prestations internes imputées pour les projets du Groupe	55 527	164 655
Autres	2 387	3 737
Total des autres produits ordinaires	394 688	551 088

25 – Charges de personnel

Charges de personnel		
en 1000 CHF	2022	2023
Jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque	2 023	2 000
Appointements et allocations au personnel	322 929	318 021
AVS, AI, AC et autres prestations sociales	36 722	35 273
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	37 888	49 633
Autres charges de personnel	11 220	10 732
Total des charges de personnel	410 781	415 660

26 – Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation		
en 1000 CHF	2022	2023
Coût des locaux	16 610	19 188
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	81 177	84 540
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	1 885	1 587
Honoraires de la société d'audit	1 840	2 711
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1 814	2 320
dont pour d'autres prestations de service	26	391
Autres charges d'exploitation	148 485	144 896
Total des autres charges d'exploitation	249 998	252 922

27 – Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes

Produits et charges extraordinaires, modifications des réserves latentes		
en 1000 CHF	2022	2023
Produits extraordinaires		
Bénéfices de réalisation aliénations immobilisations corporelles	–	9
Bénéfices de réalisation aliénations participations	26 961	19 556
Réévaluation de participations	–	2 597
Autres produits extraordinaires	41	291
Total des produits extraordinaires	27 002	22 453
Charges extraordinaires		
Total des charges d'extraordinaires	–	–

Aucune (exercice précédent: aucune) dissolution significative de réserves latentes n'a eu lieu durant l'exercice sous revue.

28 – Impôts courants

Impôts courants		
en 1000 CHF	2022	2023
Charges pour impôts courants	3 000	2 623
Total de la charge fiscale	3 000	2 623
Taux d'imposition moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel	3,9%	2,5%

Des pertes reportées à hauteur de 102,7 millions de francs ont été prises en compte dans le calcul fiscal 2023 (exercice précédent: 97,7 millions de francs). Les impôts latents ne sont calculés et présentés qu'au niveau du Groupe Raiffeisen.



Ernst & Young SA
Aeschengraben 27
Case postale
CH-4002 Bâle

Téléphone: +41 58 286 86 86
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Bâle, le 17 avril 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative (la «société»), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 14, 15 et 17 à 54) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrit ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels



Recouvrabilité des prêts à la clientèle et évaluation des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance

Élément clé Raiffeisen Suisse société coopérative présente les créances de la clientèle, c'est-à-dire les créances clients et les créances hypothécaires, à leur valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires.

La détermination d'un besoin de correction de valeur ou de provisions pour créance compromise est effectuée sur une base individuelle et est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance ou toute limite supérieure et le montant attendu à recouvrer, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation de toute garantie.

Conformément aux exigences comptables pour les banques (Ordonnance de la FINMA sur les comptes et Circ. FINMA 2020/1 «Comptabilité – Banques»), la Raiffeisen Suisse société coopérative établit également des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur des créances non compromises.

Lors du calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance, il faut procéder à des estimations qui, de par leur nature même, sont associées à un fort jugement et peuvent varier en fonction de l'évaluation.

Dans les comptes annuels au 31 décembre 2023, Raiffeisen Suisse société coopérative présente des créances clients de CHF 4,0 milliards et des crédits hypothécaires de CHF 1,4 milliards. Dans ce contexte, il y avait des corrections de valeur et des provisions pour créances compromises de CHF 236,6 millions à la date de clôture et des corrections de valeur et provisions pour pertes attendues sur des créances non compromises de CHF 42,3 millions. Etant donné que les crédits à la clientèle, à 7,1%, représentent une part importante de l'actif dans les comptes annuels de Raiffeisen Suisse société coopérative, nous considérons que la recouvrabilité des créances clients et le calcul des corrections de valeur et des provisions pour risques de défaillance constituent un élément clé particulièrement important.

Raiffeisen Suisse société coopérative décrit ses principes de comptabilité et d'évaluation des créances clients et des corrections de valeur dans l'annexe aux comptes aux pages 28 et 29. De plus amples explications sur l'identification des risques de défaillance, la détermination du besoin de correction de valeur et l'évaluation des couvertures figurent dans les notes afférentes aux états financiers aux pages 24 à 26.



**Nos
procédures
d'audit**

Nos vérifications ont porté sur l'évaluation de la conception et de l'efficacité des processus et des contrôles associés à l'octroi et à la surveillance du crédit, ainsi que sur la détermination et la mesure des corrections de valeur et des provisions relatives aux créances compromises. De plus, nous avons évalué si Raiffeisen Suisse société coopérative a appliqué le concept pour la comptabilisation des corrections de valeur et des provisions pour pertes attendues sur les créances non compromises conformément à l'art. 25 de l'Ordonnance de la FINMA sur les comptes dans les états financiers.

En outre, nous avons testé la recouvrabilité des expositions de crédit sur la base d'un échantillon et évalué les méthodes et hypothèses utilisées pour mesurer les provisions pour corrections de valeur individuelles et les provisions pour risques de défaillance. Notre échantillon comprenait des positions de crédit sélectionnées aléatoirement et axées sur les risques. L'échantillon axé sur les risques comprenait en particulier les prêts à blanc à des clients commerciaux et le financement d'objets de rendement.

D'autres procédures d'audit comprenaient l'évaluation du respect et de la mise en œuvre des principes comptables et d'évaluation de Raiffeisen Suisse société coopérative, ainsi que la pertinence des explications pour identifier les risques de défaillance, la nécessité de détermination des corrections de valeur et l'évaluation des couvertures dans les états financiers.


Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.


Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site web d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Prof. Dr. Andreas Blumer
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Yves Uhlmann
Expert-réviseur agréé

Aperçu sur cinq ans

Bilan	62
Compte de résultat	63

Aperçu sur cinq ans

Bilan

Bilan					
en 1000 CHF	2019	2020	2021	2022	2023
Actifs					
Liquidités	28 377 439	35 390 664	56 056 494	34 255 540	43 896 474
Créances sur les Banques Raiffeisen	2 381 568	1 095 917	780 676	1 270 560	1 500 879
Créances sur les autres banques	7 562 069	3 947 870	3 258 494	2 187 839	6 099 514
Créances résultant d'opérations de financement de titres	249 941	–	–	–	354 580
Créances sur la clientèle	2 824 270	3 013 758	3 089 847	3 710 550	3 978 570
Créances hypothécaires	11 104 948	10 910 652	11 040 049	4 798 553	1 397 216
Opérations de négoce	757 875	979 556	895 404	1 196 472	2 031 203
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 823 769	1 536 638	1 252 644	4 834 117	3 644 057
Immobilisations financières	7 129 847	8 785 329	8 498 979	15 055 446	10 765 801
Comptes de régularisation	247 005	234 967	232 032	276 446	495 511
Participations	435 474	423 550	415 944	415 214	373 119
Immobilisations corporelles	353 088	327 972	344 507	313 865	284 678
Valeurs immatérielles	1 815	–	–	6 531	5 024
Autres actifs	920 495	983 396	1 016 134	1 235 400	434 637
Total des actifs	64 169 604	67 630 269	86 881 204	69 556 533	75 261 264
Passifs					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	18 906 019	26 703 345	31 818 871	31 117 107	30 526 654
Engagements envers les autres banques	12 263 833	9 054 065	14 623 796	13 758 494	16 507 269
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	6 326 901	4 180 827	7 450 837	35 007	8 929 901
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13 943 409	15 849 091	17 277 182	10 043 467	6 246 291
Engagements résultant d'opérations de négoce	197 542	147 893	156 043	289 112	261 191
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2 179 800	1 891 769	1 482 533	3 660 427	3 372 765
Obligations de caisse	22 569	19 080	17 724	300	–
Emprunts et prêts sur lettres de gage	7 527 074	6 987 157	10 448 395	5 762 607	4 950 462
Comptes de régularisation	300 217	301 827	276 924	348 548	561 506
Autres passifs	451 263	426 481	478 265	1 589 008	877 580
Provisions	124 617	100 722	106 631	96 255	76 833
Réserves pour risques bancaires généraux	6 336	47 988	75 179	106 876	115 248
Capital social	1 700 000	1 700 000	2 443 800	2 497 800	2 530 800
Réserve légale issue du bénéfice	177 523	177 523	177 523	182 523	189 597
Bénéfice	42 500	42 500	47 500	69 000	115 167
Total des capitaux propres	1 926 360	1 968 012	2 744 002	2 856 199	2 950 812
Total des passifs	64 169 604	67 630 269	86 881 204	69 556 533	75 261 264

Compte de résultat

Compte de résultat					
en 1000 CHF	2019	2020	2021	2022	2023
Produit des intérêts et des escomptes	289 808	234 867	192 278	524 611	1 931 940
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	40 892	32 072	24 105	39 873	68 489
Charges d'intérêts	-169 823	-40 886	82 799	-313 845	-1 827 914
Résultat brut des opérations d'intérêts	160 876	226 053	299 182	250 638	172 516
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-20 544	-15 280	-16 310	-21 442	-32 265
Résultat net des opérations d'intérêts	140 332	210 773	282 872	229 196	140 250
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	83 401	75 863	79 886	66 462	48 465
Produit des commissions sur les opérations de crédit	16 823	18 558	20 504	20 663	18 957
Produit des commissions sur les autres prestations de service	62 491	57 292	56 214	50 762	51 041
Charges de commissions	-41 332	-42 542	-34 019	-38 055	-32 933
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	121 383	109 171	122 586	99 832	85 531
Résultat des opérations de négoce	79 358	77 457	86 634	76 182	64 275
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	10 747	989	385	99	33
Produit des participations	40 792	27 327	30 298	39 051	42 315
Résultat des immeubles	4 344	3 595	3 747	5 202	6 071
Autres produits ordinaires	361 485	360 594	377 586	394 688	551 088
Autres charges ordinaires	-32 427	-31 675	-48 888	-47 254	-53 032
Autres résultats ordinaires	384 941	360 830	363 127	391 786	546 475
Produit opérationnel	726 014	758 232	855 219	796 996	836 531
Charges de personnel	-407 790	-385 847	-420 058	-410 781	-415 660
Autres charges d'exploitation	-247 493	-227 944	-257 837	-249 998	-252 922
Charges d'exploitation	-655 283	-613 792	-677 895	-660 779	-668 582
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-45 290	-55 684	-61 437	-43 431	-68 519
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-12 633	-5 745	-7 261	-16 091	4 279
Résultat opérationnel	12 808	83 011	108 627	76 695	103 709
Produits extraordinaires	28 534	2 307	34 173	27 002	22 453
Charges extraordinaires	-2	-25	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	2 961	-41 652	-92 399	-31 697	-8 372
Impôts	-1 800	-1 140	-2 900	-3 000	-2 623
Bénéfice	42 500	42 500	47 500	69 000	115 167

Mentions légales

Raiffeisen Suisse société coopérative
Communication
Raiffeisenplatz 4
CH-9001 Saint-Gall
Téléphone: +41 71 225 84 84
Internet: [raiffeisen.ch](https://www.raiffeisen.ch)
E-mail: presse@raiffeisen.ch

Clôture de la rédaction: 19 mars 2024
Publication: 19 avril 2024

Langues

Français, allemand, italien et anglais. La version allemande fait foi.

Rapport

Le rapport comprend le rapport de gestion 2023 du Groupe Raiffeisen (incluant le rapport d'activité, la gouvernance d'entreprise, le bouclage annuel et la publication réglementaire), le rapport de gestion 2023 de Raiffeisen Suisse, la publication réglementaire du Groupe Raiffeisen au 31.12.2023, l'index du contenu GRI 2023 ainsi que la publication d'informations sur le climat conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) 2023.

Le rapport non-financier du Groupe Raiffeisen se compose des chapitres Durabilité et Collaboratrices et collaborateurs dans le rapport d'activité du rapport de gestion du Groupe Raiffeisen, de la publication d'informations sur le climat conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et de l'index du contenu GRI.

Toutes les publications sont disponibles en ligne sur:

report.raiffeisen.ch

Conception

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall
phorbis Communications SA, Bâle

Rédaction en chef

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Texte

Raiffeisen Suisse société coopérative, Saint-Gall

Mise en page et composition

phorbis Communications SA, Bâle

Photographies

Simon Opladen, Berne

Traduction

24translate GmbH, Saint-Gall
Raiffeisen Suisse société coopérative, Siège Suisse romande, Lausanne
Raiffeisen Svizzera società cooperativa, Sede Svizzera italiana, Bellinzona

Vous trouverez
des informations
complémentaires sur
report.
raiffeisen.ch

Ouvrons la voie

Merci de votre confiance.

